

Appel à propositions de recherche 2008

Institut National des Hautes Études de Sécurité

Thème 2 : “ Ultra - violence ”

Jeunes “ violents ” et agents des services publics

Conflits d'usage, rapports paroxystiques et gestion des violences en milieu urbain

Synthèse

Manuel Boucher et Mohamed Belqasmi

Octobre 2009

Laboratoire d'Étude et de Recherche Sociales
Institut du Développement Social
Route de Duclair – BP 118
76380 Canteleu (Rouen)
Tel : 02.32.83.25.51 – Fax : 02.32.83.25.79 – Mail : lers@ids.fr

Sommaire

Le programme de recherche.....	3
<i>Problématique et objet de l'étude</i>	<i>3</i>
<i>Les hypothèses.....</i>	<i>4</i>
<i>Le terrain d'investigation</i>	<i>5</i>
<i>La méthodologie de l'enquête.....</i>	<i>5</i>
Première partie : Acteurs publics et para-publics.....	7
<i>Les pompiers : s'adapter aux quartiers « sensibles ».....</i>	<i>7</i>
<i>La Poste : protéger les biens et les personnes.....</i>	<i>7</i>
<i>Les transports urbains : prévenir la fraude par la médiation.....</i>	<i>8</i>
<i>Le logement social : entre proximité et évitement.....</i>	<i>8</i>
<i>Les services d'intervention sociale : entre peur de la jeunesse et distance.....</i>	<i>8</i>
Deuxième partie - Jeunes turbulents.....	9
<i>Entre humiliation, résignation et « enragement ».....</i>	<i>9</i>
<i>A l'épreuve des forces de police.....</i>	<i>10</i>
Troisième partie - Pacificateurs indigènes.....	12
<i>Pacification, instrumentalisation et humiliation.....</i>	<i>12</i>
<i>Ethniciation, racisation et violence symbolique.....</i>	<i>14</i>
Quatrième partie - Forces de sécurisation.....	15
<i>Contrôler, occuper et pacifier des territoires de désordres.....</i>	<i>15</i>
<i>Les confrontations violentes à l'épreuve des interactions police/jeunes.....</i>	<i>19</i>
Conclusion	22
<i>A l'épreuve de l'insécurité sociale.....</i>	<i>22</i>
<i>La militarisation du ghetto.....</i>	<i>23</i>
<i>De la routinisation de la stigmatisation à la « réification réciproque ».....</i>	<i>25</i>
<i>Faire face au mépris brutal.....</i>	<i>28</i>
Bibliographie.....	30

Le programme de recherche

Problématique et objet de l'étude

Dans un contexte de recomposition des politiques de « gouvernance urbaine » pour faire face à la crainte de l'explosion massive de violences émeutières juvéniles dans des quartiers ghettoïsés, la question centrale n'est pas de savoir si les quartiers populaires sont en voie de déréliction, en proie à l'anomie et à la désorganisation sociale mais d'interroger les effets et les enjeux des transformations et de la complexification du contrôle social institutionnel et informel. Existe-t-il des formes renouvelées et diversifiées de neutralisation des désordres et des violences juvéniles ? Existe-t-il des pratiques informelles qui permettent la régulation, voire l'inhibition de la violence entre des individus qui habituellement s'opposent ou expriment leur désir de s'affronter violemment ? En effet, au-delà des modes d'intervention classiques de pacification ou de répression des phénomènes violents développés par des institutions et des agents spécialisés, existe-t-il des « pratiques non-institutionnelles de régulation de la violence », c'est-à-dire, non nécessairement reliées à une commande ou à une codification institutionnelle opérée « par le haut » mais mises en œuvre « par le bas ». Par exemple, existe-t-il des pratiques innovantes de régulation et d'inhibition de la violence développées, d'une part, par des acteurs intervenant dans des structures dont l'objectif principal n'est pas de combattre la violence (clubs sportifs, associations culturelles ou spirituelles, établissements scolaires...) mais qui, pourtant, mettent en œuvre des modes d'action alternatifs qui permettent de la stopper ?

Quoi qu'il en soit, au sein des phénomènes de ghettoïsation des « quartiers pauvres » (Simmel, 1998), qu'ils soient réels ou supposés, les habitants sont d'abord pensés comme des problèmes définis par leurs manques et souvent criminalisés. En effet, dans l'imaginaire collectif, les personnes et les groupes qui vivent dans ces quartiers sont largement considérés comme des déficients culturels et sociaux qu'il faudrait, d'un côté, rééduquer en raison de leurs pré-supposés « défauts » de socialisation et d'intégration et, de l'autre, réprimer, en particulier lorsqu'ils se révoltent violemment pour contester leurs mauvaises conditions de vie. Effectivement, pour résister aux rapports sociaux de domination et de réification (forte dépendance économique, sociale et culturelle, importance des processus de stigmatisation, de discriminations et de racisme mais aussi maintien de rapports néo-coloniaux) dont ils sont l'objet, certains résidents des quartiers d'habitat social n'hésitent pas à adopter des comportements violents d'ailleurs extrêmement redoutés par les institutions et leurs agents chargés d'encadrer les classes populaires. (Mauger, 2001). Dans ce cadre, parmi les habitants du ghetto, les « jeunes de cités sont considérés, notamment en raison de leurs fortes « capacités de nuisance », comme des acteurs sociaux singulièrement dangereux pour l'ordre établi et la tranquillité publique.

Dans la pratique, cette recherche vise donc à étudier les micro-relations productrices ou régulatrices de confrontations violentes (Collins, 2008) entre des jeunes de quartier populaire caractéristiques des « figures de peur » et des acteurs chargés de prévenir et/ou de réprimer les désordres urbains. En s'intéressant aux motivations, aux logiques d'action et aux raisons d'agir d'acteurs en tension, il s'agit de comprendre quels types de situations et d'interactions (Goffman, 1974 ; Stébé, 2008) favorisent, limitent ou empêchent la production de confrontations violentes. En effet, à l'instar de ce qu'a pu développer François Dubet à la fin des années 1980 dans son enquête sur les jeunes de quartiers populaires et la « galère », nous souhaitons comprendre les interactions frictionnelles en œuvre entre des jeunes et des acteurs sociaux en analysant, d'abord, l'expérience des individus et leurs actions pour, ensuite, les relier au système, notamment celui de la « gouvernance urbaine » : « plutôt que de procéder de manière classique consistant à passer de la situation de l'action et de surdéterminer l'analyse de l'action par l'objectivité de la situation des acteurs en allant à l'objectivité à la subjectivité, il me semblait indispensable de faire le chemin

inverse. En décrivant et en analysant l'expérience des individus, en observant ce qui, pour eux, fait sens et fait problème, ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas, ce qui est cohérent et ce qui l'est moins, il est possible de « remonter » de la subjectivité vers l'objectivité, de l'action vers le système. » (Dubet, 2008) Plus précisément, dans la perspective d'une sociologie de l'action, (Touraine, 1984) cette recherche « repose sur l'affirmation de la capacité d'action des habitants du ghetto. Ils ne sont ni méchants ni des victimes, mais ils sont des acteurs de la vie sociale dont les conduites et les propos ont un sens. » (Lapeyronnie, 2008). Nous considérons, en effet, que l'analyse de l'expérience vécue ainsi que des épreuves des acteurs étudiés, notamment des relations qu'ils entretiennent entre eux, est révélatrice de la complexité des processus de production et de contention des violences juvéniles.

Les hypothèses

Nous faisons ainsi l'hypothèse que pour se construire une identité, pour sauver leur face, de « jeunes rebelles » considérés comme potentiellement violents privilégient des figures d'agresseurs plutôt que d'agressés ou de victimes. En effet, ayant beaucoup de difficultés à occuper une place valorisante et respectée mais aussi à utiliser les règles définies par les représentants de la société intégrée qui les stigmatisent puisqu'ils n'ont pas les codes pour répondre aux attentes sous-entendues de ces acteurs en matière de réussite sociale, ces jeunes décident, en conséquence, de jouer un autre jeu où ils définissent eux-mêmes les règles dans un rapport oppositionnel entre eux/nous. Il s'agit d'un jeu de rôle où ils incarnent les « indésirables », les « désagréables », des figures de désordre, ceux que des médias, des hommes politiques et des policiers notamment décrivent comme irrespectueux, immoraux et violents. Ainsi, la nature des rapports de ces jeunes avec les acteurs de la régulation sociale peut conduire, soit à renforcer leur identification négative et l'affirmation d'« anti-sujets » (Wieviorka, 2000) délinquants ou violents, soit à transformer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et du monde qui les entoure favorisant ainsi l'émergence de sujets riches d'une expérience sociale composite. C'est pourquoi nous formulons une seconde hypothèse : ces « jeunes rebelles » ont la capacité de se transformer, de passer d'un processus identificatoire négatif et agressif à un autre beaucoup plus constructif. Cependant, cette transformation ne peut pas s'opérer si les acteurs sociaux avec lesquels ils sont en contact s'avèrent également incapables de modifier leurs représentations et leurs conduites. En effet, grâce aux travaux qui ont dernièrement remis en question la notion de « violences urbaines », (Mucchielli, 2001 ; Péralva, Macé, 2002) nous savons que la production de la violence n'est pas unilatérale mais bien une co-production polymorphe. Celle-ci résulte de comportements concrets de la part d'individus délinquants passant à l'acte mais également d'un ensemble de processus sociaux, politiques et culturels. La société française produit de la différence, des inégalités, de la rancœur, de l'humiliation. Aussi le climat de violence est-il une production partagée.

Du côté des acteurs sociaux en charge de la prévention et/ou de la répression des désordres urbains, nous avançons une troisième hypothèse : les représentations plus ou moins négatives qu'ils se font des « jeunes de cité » entraînent des réactions multiples ayant des conséquences réelles dans la vie des protagonistes favorisant une baisse ou un accroissement du climat d'insécurité, des comportements incivils et délinquants. Les craintes exacerbées engendrent une escalade de réactions violentes de part et d'autre alors qu'une rupture avec la « prophétie créatrice » négative à l'égard de ces jeunes génère des pratiques sociales moins agressives et moins répressives et ouvre donc des voies d'apaisement et de régulation sociale.

Le terrain d'investigation

Cette recherche a été principalement réalisée au sein d'une cité HLM caractéristique des « quartiers d'exil » (Dubet, Lapeyronnie, 1992). Même si les plus significatives ont été comparées aux réalités de deux autres sites (Site 2 et Site 3), il s'agit d'une monographie. Ce ne sont pas, en effet, les rapports sociaux propres à un territoire que nous avons cherché à comprendre mais les interactions entre jeunes et acteurs de la prévention/répression, productrices et/ou régulatrices de violences. Pour dégager les logiques de confrontations violentes et leur inhibition du point de vue de leurs acteurs, de leurs représentations et de leurs conduites, au lieu de nous disperser dans plusieurs terrains d'investigation étudiés de manière superficielle, nous avons fait le choix de l'immersion durant une période relativement longue au sein même d'un quartier, avant de réaliser des observations complémentaires dans deux autres sites. Ainsi, à l'instar de Didier Lapeyronnie, « nous n'avons pas cherché des explications dans l'histoire de la cité et dans les données objectives. Nous l'avons considéré comme le site de processus sociaux plus généraux. Aussi, plutôt que de présenter le quartier à partir de ces données objectives, nous les indiquerons au fur et à mesure que nous découvrirons la vie du ghetto. Elles ne serviront pas à expliquer les propos des habitants, mais seront, au contraire, éclairées par ces propos. » (Lapeyronnie, 2008 : 42-43).

L'enquête s'est déroulée durant vingt mois, dont dix-huit dans la Cité des enfants perdus, un quartier d'habitat social de 12 000 habitants situé dans une ville moyenne du Sud-Ouest de la France (51 000 habitants). Le deuxième site d'investigation (Site 2) est un quartier d'habitat social de 14 500 habitants situé dans une ville du Nord (109 600 habitants). Le troisième site (Site 3) est une cité HLM de 9 900 habitants, située dans une ville de la banlieue nord de Paris (55 800 habitants). Ces trois territoires s'apparentent parfaitement aux « ghettos urbains » décrits par Didier Lapeyronnie qui se caractérisent notamment par « la concentration dans certaines zones urbaines de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifiques. (...) Le ghetto suppose une ségrégation forcée et non choisie, imposée et non élective. Les habitants y vivent contraints, ne pouvant aller ailleurs tout en aspirant au départ. » (Lapeyronnie, 2008 : 12).

En effet, même si certains analystes réfutent l'idée qu'en comparaison aux *inner cities* américains, les cités périphériques populaires françaises puissent être associées à des « ghettos » (Wirth, 1928) et si l'on s'en tient, simplement, à la définition socio-historique du ghetto définie par Pierre Merlin (Merlin, 1998), les territoires que nous avons étudiés en possèdent bien plusieurs caractéristiques essentielles indiquant qu'ils sont en voie de ghettoïsation. Il s'agit, en effet, d'espaces urbains imposés par le pouvoir à une catégorie de population, des lieux ethniquement ségrégués, stigmatisés de l'extérieur et au sein desquels il existe la constitution de micro-sociétés internes. Dans la pratique, on peut notamment souligner trois dimensions révélatrices de ce processus de ghettoïsation : les habitants sont fortement précarisés ; les quartiers sont l'objet d'une importante ségrégation socio-ethnique ; les jeunes sont particulièrement visés par un redéploiement du contrôle social et de la présence policière.

La méthodologie de l'enquête

Durant l'investigation nous avons réalisé plus d'une centaine d'entretiens individuels et collectifs approfondis et organisé des séances d'intervention sociologique (Touraine, 1978) avec des parents (dont beaucoup étaient originaires de pays d'Afrique subsaharienne), des acteurs éducatifs, des policiers et des jeunes. En complément des entretiens, nous avons effectué de longs moments d'observation directe dans la journée et en soirée durant la semaine et le week-end dans les rues, les cafés, les locaux associatifs, les salles et terrains de sport, et également chez des habitants. Dans le premier site, pour approfondir notre connaissance du quartier, notamment

la nuit, nous avons loué un appartement dans un immeuble HLM situé à proximité de la place centrale du quartier durant plusieurs mois.

C'est donc en mobilisant plusieurs modes de recueil de données que nous avons pu construire une bonne connaissance de la cité, de ses principaux acteurs et de leurs inter-relations. Au bout de plusieurs mois d'investigation, notre immersion au cœur de la Cité des enfants perdus a donc permis de préciser quels types d'acteurs de la prévention et de la répression étaient réellement engagés dans des interrelations avec les jeunes du quartier. En fait, à la Cité des enfants perdus, dans la rue, les jeunes considérés comme potentiellement « violents » rencontrent plus spécifiquement, non pas la pluralité des acteurs sociaux s'inscrivant dans la « police des villes » mais quelques intervenants incarnant une « police des jeunes » (Vulbeau, 2008) développant prioritairement des logiques de pacification, de sécurisation et de répression. Dans la pratique, ces jeunes se confrontent à deux principaux types d'acteurs : les premiers sont des intervenants sociaux de l'« intérieur » de la cité chargés de prévenir et de réguler des comportements turbulents, voire violents tandis que les seconds sont des forces de sécurisation ayant comme première mission de policer les espaces urbains et de réprimer les actes délinquants ou considérés comme incivils notamment développés par des jeunes. Dans ce cadre, au-delà de la description de l'espace renouvelé du contrôle social opéré par une kyrielle d'intervenants ayant une influence plus ou moins directe sur la dynamique des quartiers populaires, pour comprendre quelles interactions quotidiennes favorisent réellement la production ou la régulation de violences juvéniles dans ces territoires, les analyses exposées, ici, présentent plus particulièrement l'expérience vécue et les micro-relations qu'entretiennent entre eux plusieurs acteurs en interaction, voire en confrontation régulière : des « jeunes de cité », notamment ceux perçus comme turbulents, des animateurs et médiateurs (jeunes et adultes) de l'« intérieur » dont la mission consiste à réguler les rapports sociaux avec ces jeunes ainsi que des policiers en charge du maintien de l'ordre. Au-delà des représentations politico-médiatiques décrivant de façon superficielle les « zones urbaines sensibles » paupérisées comme des lieux par excellence de production de la violence juvénile, d'une part, en présentant plusieurs figures de jeunes, de pacificateurs et de policiers et, d'autre part, en décrivant leurs expériences sociales, leurs épreuves et leurs interactions, les trois parties qui suivent permettent de mieux comprendre la complexité des phénomènes de violence dans les cités populaires.

Première partie : Acteurs publics et para-publics

Ainsi, au fur et à mesure de l'enquête, sur fond de crainte des violences dans un contexte post-émeutier, nous avons réalisé qu'un certain nombre d'acteurs publics et para-publics développaient des stratégies d'évitement, de prise de distance et des représentations craintives à l'égard des jeunes de cité et/ou n'étaient tout simplement pas en contact avec eux en raison de l'organisation de leur travail. Cette partie s'intéresse dès lors à montrer les rapports de plusieurs types d'acteurs publics et para-publics à l'égard des jeunes de cité : régaliens (Service d'incendie et de secours), secteur marchand (transports urbains, service postal) et secteur non-marchand (bailleurs sociaux, services d'intervention sociale (services municipaux de la jeunesse, Mission locale, Centre Médico-social, Club de prévention). Concernant les acteurs de l'éducation nationale, il est important de rappeler ici que la violence scolaire n'est pas l'objet de cette recherche. En effet, nous nous intéressons prioritairement aux interactions qui se produisent « hors les murs ». Néanmoins, les analyses concernant les enseignants que nous avons rencontrés sont directement intégrées à la partie sur les jeunes « turbulents », plus précisément dans le chapitre concernant les collégiens.

Les pompiers : s'adapter aux quartiers « sensibles »

Mise à part les quelques jets de projectile et les tentatives de recruter de jeunes volontaires, les sapeurs-pompiers ont donc très peu de contacts avec les jeunes de la Cité des enfants perdus. D'une certaine manière, ils pensent que malgré les caillassages qui les visent de temps à autre, les habitants de la cité sont avant tout des populations qui rencontrent des difficultés d'insertion et de reconnaissance. Les « incivilités » dont ils sont parfois les victimes ne sont pas très importantes à leurs yeux, notamment au regard des situations beaucoup plus impressionnantes qu'ils rencontrent lors de leurs interventions quotidiennes. Néanmoins, depuis les émeutes de l'automne 2005, les sapeurs-pompiers se méfient des réactions des populations de la Cité des enfants perdus et adaptent leurs modes d'action selon les circonstances. Cependant, en tant que professionnels du secours, ils refusent de faire face à un certain niveau de violence et de réagir aux frictions (voire aux agressions) par la confrontation. Dès lors, leur principale stratégie pour éviter les risques de violences est de différer leurs interventions (ex : lors de regroupements importants de badauds).

La Poste : protéger les biens et les personnes

Le service postal a développé au cours de la décennie 2000 des stratégies de gestion des causes d'agressivité, en mobilisant en particulier des systèmes de prévention situationnelle, humaine et technique. Cependant, bien que l'entreprise se soit fortement investie dans la prise en compte des sources de stress à la fois pour les agents et les usagers, dans la région de Trincamp, le premier souci de la Poste sont les risques de vols à main armée, suite à des incidents relativement récents ayant défrayés la chronique. Dans tous les cas, les agents qui exercent au guichet du bureau de poste de la Cité des enfants perdus, au même titre que tous ceux qui travaillent dans d'autres cités « sensibles », sont d'abord volontaires et bénéficient d'avantages non-négligeables (gain de points d'ancienneté, assurance prise en charge par l'entreprise des véhicules personnels en cas de dégradations sur le temps de travail, formations spécifiques de gestion de conflits, etc.). Dans ce contexte, les rapports avec les jeunes gens du quartier qui occupent l'espace de la rue sont quasiment inexistantes. D'ailleurs, même les postiers qui ne travaillent pas au guichet, effectuent généralement leurs tournées en matinée et rencontrent rarement des jeunes qui évoluent dans l'espace de la rue.

Les transports urbains : prévenir la fraude par la médiation

Dès les années 1990, la hiérarchie de l'entreprise de transport public de Trincamp a développé des pratiques de médiation dans les autobus en embauchant des jeunes gens issus des quartiers populaires, qui continuent encore aujourd'hui d'être personnellement engagés dans la vie sociale des cités. Ces médiateurs-vérificateurs de titres de transports ont pour principale fonction d'humaniser les autobus et disposent d'une marge de manœuvre importante pour décider de verbaliser ou non des personnes, notamment des jeunes qui ne détiendraient pas de titres de transports. Lorsqu'ils se trouvent confrontés à des jeunes gens, ils évitent d'adopter des comportements autoritaires risquant d'humilier leurs interlocuteurs, et dans la grande majorité des situations, ils laissent aux usagers la possibilité de régulariser leur situation dans des délais raisonnables. Dans tous les cas, leur travail implique un fort engagement personnel (animation de rencontre entre les salariés de l'entreprise de transport et des jeunes des quartiers) et une grande maîtrise de leurs émotions, pour éviter que les situations potentiellement conflictuelles ne dérapent. Néanmoins, même s'il est clair que la démarche de prévention situationnelle décidée par l'entreprise de transport depuis une quinzaine d'années porte ses fruits (vidéo-protection, médiateurs-contrôleurs), les circonstances de conflits potentiellement plus durs avec des jeunes qui occupent l'espace de la rue sont fortement réduites dans la mesure où à Trincamp, après 20h30 les autobus ne circulent plus.

Le logement social : entre proximité et évitement

Dans un contexte de renouvellement urbain, les démolitions d'immeubles anciens et les déménagements de nombreuses familles ont eu un effet sur les occupations des halls d'immeubles par les jeunes de la cité. Ainsi, les gardiens d'immeubles se trouvent moins fréquemment confrontés à la gestion des désagréments provoqués par les pratiques de regroupements juvéniles. Cependant, en tant qu'habitants de la cité, conscients qu'ils ne peuvent exercer efficacement leur travail s'ils se situent dans des rapports de contrôle avec leurs usagers, les gardiens d'immeubles consacrent plutôt leurs interventions sur les tâches liées à la gestion urbaine de proximité. En effet, ils se concentrent sur leur missions techniques (nettoyage des graffitis, réparations de dégradations, etc.), le recueil des plaintes des usagers potentiellement perturbés par les regroupements juvéniles en soirée, et des aides ponctuelles (lecture de courriers, etc.). Dès lors, la majorité de ces acteurs de proximité évitent les contacts potentiellement difficiles avec les jeunes et ne s'adressent généralement qu'à ceux dont ils connaissent les parents.

Les services d'intervention sociale : entre peur de la jeunesse et distance

Dans la Cité des enfants perdus, les institutions publiques d'intervention sociale s'avèrent défailtantes et ne réussissent pas à développer une stratégie d'action socioéducative en profondeur, en mesure de réguler les comportements potentiellement belliqueux ou délinquants des jeunes du quartier. En effet, les intervenants sociaux (conseillers d'insertion, assistantes sociales, éducateurs, animateurs, médiateurs) en contact direct avec les adolescents de la Cité des enfants perdus qui fréquentent l'espace de la rue sont très rares. Ceux qui représentent l'action sociale et éducative publique sont comme dépassés par l'ampleur de l'exclusion sociale qui frappe les populations du quartier et notamment les jeunes descendants d'ouvriers auxquels ils n'ont pas grand chose à proposer. Ils ne disposent pas de ressources suffisantes pour répondre au principal problème des jeunes : leur employabilité. Dès lors, ils ne sont pas aptes à affronter les mécontentements des jeunes et les rapports de force qui en découlent. Ils se placent donc dans des situations plus rassurantes limitant les interactions potentiellement conflictuelles avec les

jeunes du quartier. Lors de cette enquête, nous nous sommes donc aperçus qu'en dehors d'une association historique (ALC) qui propose des activités strictement sportives, tout se passe comme si les relations directes avec les adolescents de la cité, notamment ceux qui occupent l'espace de la rue, était volontairement « sous-traitée » à quelques intervenants sociaux « autochtones » agissant au sein d'associations de proximité précaires.

Deuxième partie - Jeunes turbulents

Cette deuxième partie de notre recherche décrit les épreuves de « jeunes turbulents » potentiellement violents ou considérés comme tels par les principaux acteurs de la police des villes. Elle met en perspective les rapports que ces jeunes entretiennent avec la violence objective et subjective en insistant notamment sur les stratégies individuelles et collectives que ces jeunes mettent en œuvre pour réagir au sentiment d'écrasement inhérent à leur vie dans la cité.

Entre humiliation, résignation et « enragement »

Les jeunes rencontrés ont des profils bien différents (âge, sexe, pratiques sociales et culturelles...). Nasser, Philippe et Johnson sont de jeunes adultes qui paraissent assez désabusés par l'expérience qu'ils vivent de la « galère ». En articulant un « conformisme de condition » et un « conformisme déviant », ils s'adaptent à leur situation de « jeunes de banlieue » marginalisés notamment parce qu'ils vivent en groupe les épreuves de la galère. Stomy, Abou et leur *crew* ont sensiblement le même âge et appréhendent collectivement eux aussi « l'expérience du ghetto ». Cependant, ils paraissent moins résignés que les jeunes « galériens » et s'affichent volontiers plus rebelles au sein de l'espace public. S'intégrant dans un processus de contre-stigmatisation, ils revendiquent une identité fière, celle de jeunes noirs de cité qu'ils mettent en scène grâce à la production rapologique. Ainsi, bien que mis à l'écart ou refusant d'être exploités de façon outrancière par le monde du travail légal mais fortement précarisé, et grâce à leur créativité culturelle (Boucher, Vulbeau, 2003), ils se débrouillent néanmoins pour pouvoir participer de façon autonome et indépendante à la société de communication caractérisée par « des liens très forts entre les techniques, les formes de vie économique et de nouveaux mondes de représentation de soi, de la société, des autres. » (Touraine, Khosrokhavar, 2000). Les soldats du ghetto (SDG) et les libolo gang (LBL) sont, quant à eux, beaucoup plus jeunes puisque certains sont encore scolarisés au collège même si la plupart d'entre eux sont déscolarisés ou en voie de l'être. Cependant, ces adolescents représentent des archétypes des « jeunes turbulents ». Ils vivent la plupart du temps en bande dans les rues de la cité et développent des pratiques à risque (consommation d'alcool, de cannabis, conduite de deux roues sans casque...) Regroupés en bas des immeubles ou dans des espaces stratégiques de la cité, il est manifeste qu'ils jubilent de l'image négative et pusillanime qui leur est renvoyée par une partie des habitants, des acteurs sociaux et de la police en jouant souvent de la peur qu'ils suscitent. En s'appropriant des espaces symboliques du quartier, notamment près des commerces, ils s'exposent et se donnent à voir. Ils provoquent et se confrontent aux regards d'autrui pour revendiquer et imposer une place non négociable, notamment avec les autres « bandes » et les forces de l'ordre, au sein de « leur » cité. Medhi, Estelle, Karima et leurs amis, sont aussi très jeunes puisqu'ils sont encore scolarisés dans le collège de la Cité des enfants perdus. Ils appartiennent sensiblement à la même génération que les SDG et les LBL. Néanmoins, contrairement à ceux-ci, ces jeunes vivent encore, pour certains d'entre eux, un fort contrôle parental et éducatif, notamment les filles. En effet, tout en développant une forte sociabilité juvénile à l'extérieur de l'école, une bonne partie de leur existence a lieu au sein du collège. Ils sont donc toujours encadrés par des agents de socialisation professionnels. D'ailleurs, les collégiens rencontrés ne veulent pas être confondus avec les jeunes de la cité, associés à des « gangs » tels que les SDG et les LBL qu'ils considèrent être en danger. Par leur mode de vie, ils perçoivent bien, en effet, qu'ils sont sur une pente glissante pouvant les

conduire tout droit vers une « carrière délinquante ». Pourtant Brandon, Karima et les autres collégiens s'ils regrettent d'être assimilés aux jeunes « figures de désordres » de la cité et, notamment lorsqu'ils sortent du quartier, n'en veulent pas, pour autant, aux SDG et LBL. Face aux multiples épreuves que doivent surmonter des jeunes vivant dans des quartiers d'habitat social stigmatisés, ils se sentent solidaires de tous les jeunes de la cité, voire des familles en difficulté, d'abord perçus comme des victimes d'injustices et de processus d'exclusion. D'ailleurs, les collégiens soulignent de fortes homologues entre la vie à l'école et dans la cité. Ces deux espaces sont effectivement décrits, l'un et l'autre, comme des lieux de discrimination, d'humiliation, de dressage et de répression.

En fait, au-delà de leurs différences, et notamment parce qu'ils fréquentent en groupe les espaces publics de la cité, tous ces jeunes ont conscience de représenter des « figures de peur » et d'être traités comme tels, notamment par tous les agents chargés de maintenir l'ordre et de sécuriser les espaces publics. Or, pour ces « jeunes de la rue », s'approprier des lieux publics dans la cité est, avant tout, une manière de vivre pleinement leur jeunesse et de résister collectivement aux épreuves de la ghettoïsation. A partir de pratiques sportives et ludiques, de confrontations provocatrices, inciviles, voire délinquantes, paradoxalement, même lorsqu'ils s'enragent, ces jeunes s'inscrivent dans un processus positif de réalisation de soi. Ces jeunes se confrontent alors à la criminalisation de l'occupation collective des espaces urbains. Comme le soulignent Michel Parazelli et Annamari Colombo, « loin de considérer les pratiques urbaines des jeunes de la rue comme un processus de recomposition identitaire, la majorité des gestionnaires urbains ont opté pour des politiques de répression face à l'occupation des espaces urbains. (...) Or, là encore, si la rue peut être porteuse de certaines formes de criminalité, le simple fait de l'occuper n'est pas une nuisance en soi, surtout dans le contexte d'individualisation croissante des modes de vie et des modes d'insertion. Les politiques de répression policière ne reconnaissent pas l'occupation de la rue comme un mode d'expression ou de socialisation, elles la réduisent à un désordre urbain. » (Parazelli, Colomb, 2004 : 151)

A l'épreuve des forces de police

Tous les « jeunes de la rue » décrivent des pratiques policières marquées par de l'acharnement. Les policiers sont dépeints comme faisant partie d'une « bande adverse » entretenant un rapport de force permanent avec les jeunes qu'ils provoquent sans cesse. En fait, les policiers et les jeunes co-produisent quotidiennement un rapport ludico-provocateur. Au sein d'une relation d'interconnaissance très ambiguë (les policiers et les jeunes se connaissent souvent depuis longtemps et font conjointement partie du décor contemporain des banlieues populaires), et lorsqu'ils sont en nombre suffisant, les policiers contrôlent volontiers les jeunes, quelquefois de façon humiliante. A contrario, lorsque ce sont les jeunes qui représentent numériquement une force plus imposante, que celle des policiers, ce sont eux qui narguent les représentants de l'ordre sachant pertinemment que dans cette configuration les gardiens de la paix ne prendront pas le risque de perdre la face.

Quoi qu'il en soit, comme l'a illustré la répression policière des violences émeutières de l'automne 2005, les jeunes soulignent que, dans ce « jeu » potentiellement dangereux, ils ne sont pas à égalité avec la police qui peut légalement faire usage d'armes à feu et être violente. Les jeunes ont conscience, en effet, que les policiers représentent l'État, seul autorisé juridiquement à pouvoir mobiliser de la violence physique légitime pour maintenir l'ordre. (Weber, 1963). En ce sens, lorsqu'une confrontation sérieuse a lieu entre la police et les jeunes, ces derniers se considèrent comme des « proies ». Pour toutes ces raisons, au même titre que les policiers associent souvent les jeunes de cité à des délinquants, les jeunes rencontrés associent, en général, les policiers

intervenant dans leur cité (notamment les brigades de roulement et des BAC nuit) à la « minorité des pires. » (Elias, Scotson, 1997)

Pour une partie des « jeunes turbulents » les plus révoltés, les émeutes apparaissent alors comme des moments rares, néanmoins très attendus, car libérateurs. En effet, lors du déclenchement des émeutes, notamment suite à une bavure policière ou après la mort d'un jeune de quartier tué brutalement, les jeunes peuvent tout lâcher et se venger de toutes les confrontations et humiliations qu'ils ont dû subir sans pouvoir réagir à la hauteur de ce qu'ils souhaitent pour simplement préserver leur dignité. Après une certaine accumulation de frustrations, l'explosion d'une émeute permet donc à une partie de la population humiliée des quartiers populaires ségrégués de sauver sa face en répondant par la violence collective à la violence sociale qu'ils subissent quotidiennement, notamment lors des confrontations brutales avec la police chargée de soumettre les jeunes de cité. Il ne s'agit pas, ici, de décrire ces phénomènes insurrectionnels de façon « romantique » (Dubet, 2007 : 38) ; néanmoins, les jeunes indiquent que, contrairement aux idées reçues et politiquement attendues, ces violences collectives n'ont pas pour première origine une stratégie criminelle mais une exaspération collective nous amenant donc à penser que ces violences sont des revendications « proto-politiques » (Jobard, 2006) en creux, exprimées violemment.

Néanmoins, dans certains cas, cette configuration antagoniste et très tendue entre la police et les jeunes de la cité, propre à l'expérience juvénile du ghetto, peut être atténuée. Des jeunes, notamment parce qu'ils ont pu sortir du quartier à un moment donné de leur vie (Avenel, 2004), décrivent des pratiques policières alternatives où les représentants de l'ordre n'ont pas cherché à tout prix à obtenir la soumission des jeunes qu'ils contrôlaient, leur permettant ainsi de préserver leur amour-propre. Cependant, pour les jeunes, ces policiers sortent du lot et interviennent surtout le jour. Contrairement à certains de leurs collègues travaillant essentiellement la nuit, ces policiers, « régulateurs de tensions », ne se comportent pas de façon inutilement brutale et autoritaire. Même dans des situations de contrôle difficiles, ils se montrent respectueux, explicatifs, voire emphatiques vis-à-vis de jeunes en situation de faiblesse. Ces policiers ne souhaitent pas imposer un rapport de force, souvent inutile, mais un rapport humain qui, même dans une circonstance de contrôle, est propice à une reconnaissance mutuelle, à terme, facteur d'apaisement plutôt que d'agitation et donc de déclenchement de violences. Ainsi, même dans des conditions dures, ces policiers se comportent d'abord comme des professionnels assurés de leur autorité plutôt que comme des brutes voulant imposer un pouvoir de soumission.

Quoi qu'il en soit, cette posture compréhensive vis-à-vis du travail policier, reconnaissant l'existence de différentes « figures de maintien de l'ordre » est minoritaire chez les jeunes interviewés. Face au sentiment majoritairement partagé d'être déshumanisé par la police lorsque l'on est d'origine africaine et que l'on vit dans une cité, beaucoup de jeunes déshumanisent, à leur tour, les policiers considérés, avant tout, comme racistes, violents et/ou hypocrites. Comme l'écrit François Dubet, analyste précurseur et toujours très pertinent de l'expérience mortifère des jeunes de « banlieues », « même dans le cas où la police serait irréprochable, je ne vois pas comment elle pourrait ne pas cristalliser la rage des jeunes qui galèrent dans des quartiers où l'on finit par ne plus compter que sur elle pour maintenir la paix désirée et cependant toujours perçue comme inacceptable car elle entérine un ordre injuste. » (Dubet, 2007 : 38). En effet, en synthétisant les travaux de Olivier Galland sur les rapports entre de « jeunes émeutiers » et la police, Didier Lapeyronnie note que le rejet de la police s'inscrit dans un double registre : « L'un est symbolique. Il se situe sur le plan de la dignité et de l'humiliation. La police « rabaisse » les individus et, surtout, par ses comportements, au-delà des jeunes, l'ensemble de la population du quartier. Sur ce registre, un simple regard peut être interprété négativement. Le second est pratique. La police ne vient pas véritablement lutter contre la délinquance. Elle est là pour

réprimer et contrôler ce qui s'apparente à un mode de vie, la vie du ghetto. Sur ce plan, paradoxalement, elle contribue à légitimer les petits illégalismes, les rassemblements dans les cages d'escaliers, les petits trafics ou la petite délinquance. Ils sont souvent considérés comme n'appartenant pas véritablement au domaine de la vraie délinquance. Tout le monde est persuadé que la police n'assume pas le rôle que l'on attend d'elle, celui de régulateur des rapports sociaux, de pacificateur. » (Lapeyronnie, 2008 : 287-288). Effectivement, dans la Cité des enfants perdus, ce travail de régulation et de pacification n'est pas prioritairement assuré par la police mais par d'autres acteurs sociaux.

Troisième partie - Pacificateurs indigènes

Dans cette partie, nous avons particulièrement étudié de jeunes animateurs et médiateurs agissant au sein d'associations sportives et d'éducation populaire ou, de simples parents mobilisés par les pouvoirs publics, notamment par la police, pour qu'ils participent à la pacification de leur cité. Ainsi, en présentant quelques figures de « pacificateurs indigènes » caractéristiques, en décrivant leur expérience sociale, leurs raisons d'agir et les interrelations qu'ils développent avec les « gars de quartier » et les forces de l'ordre, nous allons pouvoir interroger les rapports qu'ils entretiennent avec la violence mais aussi questionner leurs réelles capacités d'action pour la réguler.

Pacification, instrumentalisation et humiliation

Dady, Nino et Nelson sont des jeunes pacificateurs indigènes, personnellement sur-engagés (posture militante héroïque et sacrificielle). Ce sont des acteurs centraux de la régulation sociale locale en ce sens que, contrairement à d'autres intervenants sociaux professionnels mais extérieurs au quartier, ils gardent une réelle capacité d'action sur les « jeunes turbulents » de la cité. En effet, en affirmant toujours leur appartenance au « monde des banlieues populaires », en développant, pour certains, une posture de « combattants » extrêmement critiques à l'encontre des classes dirigeantes, des acteurs politico-institutionnels et de la police, pour les « jeunes turbulents », malgré le fait qu'ils mettent en œuvre des actions de socialisation et de pacification, ces intervenants sociaux continuent de représenter des « gars de quartier. Ainsi, ces acteurs gardent une certaine respectabilité, une confiance et une relative écoute de la part des « jeunes turbulents » qui peuvent toujours s'identifier à eux et les considèrent d'abord comme des personnes ressources pouvant les aider à mettre en œuvre des projets d'animation ou d'insertion.

Bien que considérés comme trop insaisissables et potentiellement subversifs par les acteurs politico-institutionnels en charge du maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, c'est pourtant grâce à cette proximité avec les « jeunes de cité » incarnant des figures de peur et de désordre que ces intervenants sociaux sont plébiscités pour qu'ils participent activement à la pacification sociale et à l'inhibition des violences juvéniles.

Ainsi, au-delà de motivations stratégiques, notamment en raison d'une forte socialisation opérée, dès leur enfance, dans leur milieu d'appartenance (famille, religion, communauté) puis développée par des agents de socialisation au sein de structures d'encadrement de la jeunesse, ces jeunes pacificateurs indigènes responsabilisés ont intériorisé le fait qu'ils représentent, avant tout, des « figures d'exemplarité » pour co-produire la sécurité au sein d'espaces urbains ghettoïsés. Ces acteurs ont en effet conscience qu'ils sont désormais considérés comme indispensables pour réguler « hors les murs » les jeunes « les plus rebelles », ces fameux « purs et durs » qui ne sont plus accompagnés, voire approchés par les travailleurs sociaux classiques.

Effectivement, nous avons vu qu'une des caractéristiques du territoire étudié est la distance importante entre les intervenants sociaux institutionnels et les jeunes, notamment à cause des risques potentiels qu'il y aurait à les fréquenter : d'une part, les acteurs patentés de l'insertion et de l'accompagnement social des jeunes (mission locale, club de prévention) ne possèdent pas de bureaux dans le quartier, d'autre part, les autres travailleurs sociaux de l'« extérieur », comme les assistantes sociales du département, sont, quant à eux, essentiellement tournés vers l'assistance aux adultes et interviennent dans des locaux hyper-sécurisés. De fait, les acteurs publics de l'intervention sociale ont délégué aux associations de quartier de proximité précarisées l'encadrement des adolescents.

Cependant, cette proximité, voire cette fusion avec les « gars de quartier » qui fait la force des pacificateurs indigènes pour interagir avec les « jeunes turbulents » des quartiers populaires est également la source de nombreuses épreuves vécues par la plupart de ces derniers, surtout lorsqu'ils sont d'origine étrangère ou perçus comme tels. Dans la pratique, bien que ces pacificateurs soient intimement convaincus qu'ils représentent des « faiseurs de bien », qu'ils condamnent moralement les jeunes et leurs parents qui ont fait le choix de la délinquance et de la violence pour « sortir de la galère », qu'ils acceptent de jouer le jeu de la régulation plutôt que celui de la rébellion, qu'ils préfèrent promouvoir le dialogue entre les jeunes et les forces de l'ordre plutôt que de favoriser des confrontations, ils restent néanmoins assimilés à de jeunes trublions, potentiellement violents, voire délinquants et traités de la sorte. En effet, alors qu'en échange de leur collaboration à l'évitement des désordres qui peut se révéler dangereuse, ils attendent un minimum de reconnaissance pour leur travail de médiation, d'animation, d'éducation et de régulation, notamment de la part des acteurs socioculturels professionnels de l'extérieur et des responsables politiques locaux, sur le terrain, non seulement ils ne sont pas reconnus comme des intervenants sociaux à part entière, voire sont suspectés de camoufler des activités illégales mais encore sont également, à part quelques exceptions lorsqu'ils servent d'indicateurs, régulièrement victimes de mauvais traitements et d'abus de pouvoir de la part de « flics de rue » qui nient leur fonction de régulateurs et les stigmatisent à l'instar des autres jeunes de la cité. Dans ce contexte, ces jeunes pacificateurs sont donc solidaires de la grande majorité des « gars de quartier » discriminés, méprisés et humiliés pour dénoncer les forces de police présentes dans la cité, avant tout considérées comme une « armée d'occupation » provocatrice, agressive et, paradoxalement, fauteur de troubles. En effet, malgré leurs efforts, si les forces de l'ordre - hormis quelques individualités atypiques - n'ont pas plus de discernement lorsqu'elles interviennent dans la cité, abusent de leur pouvoir et humilient régulièrement les gens lors d'interventions inutilement musclées, les jeunes pacificateurs indigènes sont finalement dans l'impossibilité d'établir des relations entre les « gars de quartiers » et la police et donc d'éviter des confrontations.

Dans cette perspective, à travers les figures d'Abdulai, Salimata, Seynabou et d'autres parents de la cité, nous avons vu que la participation de pères et mères de familles « volontaires » dans la co-production de la sécurité au sein de leur quartier était beaucoup plus ambivalente que semblaient vouloir le laisser penser des représentants centraux de la police des villes qui les sollicitent, notamment les adultes relais de l'association de médiation interculturelle locale et des responsables de la police nationale. En effet, la participation de ces parents à des actions de prévention des violences dans les rues n'est pas liée à l'intériorisation de l'idée, qu'en tant que parents ou représentants communautaires, il est de leur responsabilité individuelle et collective de dénoncer quelques fauteurs de désordres ou des délinquants considérés comme les véritables coupables de la dégradation des relations humaines et de la cohésion sociale au sein du quartier. La première motivation de leur collaboration avec les pouvoirs publics ou leurs représentants est d'abord à mettre en relation avec leur crainte vis-à-vis de comportements policiers jugés

dangereux pour la santé, la dignité et l'avenir de leurs enfants. Ayant eux-mêmes vécus des épisodes humiliants avec des policiers, en tant qu'adultes, s'ils sont présents dans la rue, ce n'est certainement pas pour assumer prioritairement un rôle de pacificateur, voire de délateur indigène que l'on souhaite leur faire jouer mais, avant tout, pour protéger leurs enfants des abus policiers même lorsque ceux-ci sont considérés comme des agitateurs.

Ethnicisation, racisation et violence symbolique

En définitive, alors que d'un côté les pacificateurs indigènes (jeunes et parents) sont incités à co-produire de la sécurité dans leur espace de vie, de l'autre côté, ils continuent d'être dénigrés, voire maltraités par les forces de l'ordre qui les assimilent à la « racaille » ou à la « minorité des pires » des habitants des quartiers populaires. Ces intervenants sont donc inscrits dans un processus d'injonction paradoxale générateur de souffrance, de désobjectivation et de mépris de soi. Qu'ils soient maintenus dans des situations d'emplois précaires comme c'est le cas pour les jeunes médiateurs et animateurs de « l'intérieur » ou qu'ils soient instrumentalisés en raison d'une pré-supposée autorité « naturelle » ou « communautaire » comme c'est le cas pour les parents « volontaires », finalement, tous ces pacificateurs indigènes sur-responsabilisés représentent des « supplétifs » (Pierret, 2008) ethnifiés. Autrement dit, l'ethnicité (Wievorka, 1993) de ces acteurs hétéro-racisés et essentialisés est principalement utilisée par les pouvoirs en charge de la pacification sociale pour servir des logiques de maintien de l'ordre plutôt que de conflictualisation ou de subjectivation, pourtant propices à une repolitisation des rapports sociaux (Boucher, 2004).

Dans un contexte d'ethnicisation accrue des rapports sociaux dans la société française contemporaine (Boucher, 2005), encore plus développée dans les quartiers de ségrégation, ces intervenants sociaux culturalisés et phénotypés sont donc mobilisés parce que leurs « compétences indigènes » apparaissent comme directement opérationnelles pour rénover le contrôle social des populations des cités périphériques défavorisées, elles-mêmes racisées. Cependant, sans réelle reconnaissance professionnelle, sociale et politique, l'utilisation des « compétences ethno-culturelles » des pacificateurs indigènes conduit surtout à leur assignation identitaire (Boucher, Belqasmi, 2008). Ainsi, alors que ces acteurs sociaux sont chargés de prévenir et de neutraliser des comportements violents, ils sont eux-mêmes l'objet de « violences objectives » lorsque les forces de l'ordre les malmènent mais, aussi et surtout, « subjectives » lorsqu'ils sont hétéro-racisés, stigmatisés et contraints par les pouvoirs publics et leurs représentants (abus de la volonté d'autrui) de différencier, voire de dénoncer des « figures de désordres » accusées de pourrir les liens sociaux du quartier. En effet, ces acteurs évoluent dans un espace dominé par une forte « violence symbolique » (Bourdieu, Wacquant, 1992) au sein duquel ils doivent se soumettre à des rapports de force inégalitaires mais pas nécessairement visibles, intériorisés. Ainsi, en tant qu'agents ethnifiés du contrôle social, même s'ils subissent une grande violence, lorsqu'ils reprennent à leur compte la vision dichotomique du quartier divisé entre des « méchants délinquants » et des « gentils habitants » dont ils feraient partie, ils sont finalement complices de la violence qui s'exerce sur eux en même temps qu'ils participent à son exercice. Or, ces rapports de domination sont générateurs d'une grande souffrance autodestructrice car ils empêchent les acteurs de se construire comme « sujet ». (Sujet est ici entendu comme la capacité de construire un rapport de soi à soi et de produire sa propre existence (Touraine, 1994))

Dans la pratique, contrairement à certains « jeunes turbulents » qui se rebellent et s'enragent quelquefois violemment face aux injustices et au déni de subjectivité dont ils se sentent victimes (Michel Wievorka parlerait de « sujets flottants »), la violence symbolique dont sont l'objet les pacificateurs indigènes les empêche de se rebeller totalement puisque, malgré les épreuves et les humiliations, ces « régulateurs de violence » violentés aspirent néanmoins toujours à être

récompensés pour leur participation à la pacification sociale. Ils se comportent, en fait, comme des « non-sujets » dans le sens où ils acceptent de jouer d'abord le rôle qu'on leur assigne : faire respecter la loi et l'ordre.

Cependant, même si contrairement à certains « jeunes turbulents », il est effectivement peu probable, notamment à cause d'une forte socialisation, que ces acteurs se révoltent violemment pour faire face aux épreuves de désobjectivation qui les écrasent, nous avons néanmoins pu constater que certains pacificateurs tels que Dady, Nino ainsi que des parents, grâce notamment à la préservation d'un important sens critique, résistent néanmoins aux logiques de domination (économiques, communautaires, politiques...) et envisagent, voire menacent de se désengager de leur fonction de pacification pour se construire comme des individus singuliers, capables de faire des choix et ainsi de produire une existence politique. Dès lors, pour pallier ce risque de désengagement et de repolitisation de certains « éducateurs » indigènes, notamment assuré par leur professionnalisation, leur sortie du ghetto (Withol de Wenden, Body Gendrot, 2007) et/ou leur implication dans un mouvement social, culturel et politique, les promoteurs de la police des villes doivent sans cesse veiller à faire émerger de nouvelles « figures de pacification » pour qu'ils contribuent, notamment pour « sauver leur peau », au maintien de l'ordre local, parallèlement à l'action des forces de police.

Quatrième partie - Forces de sécurisation

Après avoir réalisé un long entretien avec un policier des renseignements généraux et avoir reçu l'autorisation (difficilement donnée par le commissaire de police de la direction départementale de la sécurité publique suite à un long entretien que l'on nous a d'ailleurs interdit d'enregistrer pour des raisons de confidentialité), d'interviewer les policiers intervenant à la Cité des enfants perdus, nous avons donc choisi d'enquêter principalement, d'une part, auprès du service ayant la meilleure connaissance du quartier et de ses habitants, c'est-à-dire, le poste de police du quartier, et, d'autre part, auprès des policiers entretenant des relations fréquentes avec les adolescents de la Cité des enfants perdus, autrement dit, les équipes de la BAC jour et nuit qui, d'une certaine manière, représentent une « police des jeunes » (Vulbeau, 2001). Avec ces derniers, nous avons mené plusieurs entretiens approfondis et organisé une séance d'intervention sociologique au cours de laquelle des policiers de la BAC et des jeunes de la Cité des enfants perdus ont confronté leurs points de vue et leurs positionnements.

Contrôler, occuper et pacifier des territoires de désordres

La police chargée du renseignement indique que, depuis la désindustrialisation de la ville et la dissolution de l'organisation sociale municipale « communiste » et paternaliste qui accompagnait cette période (Boucher, 2004; Masclat, 2003), le quartier de la Cité des enfants perdus est en proie à un processus de ghettoïsation et de désorganisation/réorganisation sociale, propice au développement d'un climat de violence. Dans ce contexte, les jeunes du quartier de la Cité des enfants perdus sont désignés comme des producteurs centraux de la violence. Après plusieurs épisodes émeutiers dans les années 1990 mais surtout après les violences insurrectionnelles de l'automne 2005 qui furent traumatisantes pour beaucoup d'acteurs sociaux de la ville, la police craint fortement que de nouvelles explosions de violences collectives juvéniles se déclenchent. Néanmoins, d'autres acteurs locaux, notamment politico-institutionnels, sont désignés comme ayant leur part de responsabilité dans la production indirecte de phénomènes de violence. Ces

acteurs apparaissent, dès lors, comme des co-producteurs de la violence plutôt que comme des régulateurs de tensions. Au niveau politico-institutionnel, depuis la décomposition du pouvoir « communiste » ayant gouverné la ville durant plusieurs décennies, des acteurs politiques locaux, en concurrence pour la prise du pouvoir local, considèrent, avant tout, le quartier de la Cité des enfants perdus comme un vivier électoral à conquérir. Dès lors, ces acteurs considèrent les associations locales, théoriquement chargées, dans l'intérêt de tous, de rendre des services sociaux et culturels aux résidents du quartier comme des courroies de transmission de leurs luttes politiques et de leurs intérêts particuliers. Ainsi, les associations locales souvent précaires, créées ou instrumentalisées par les acteurs politiques locaux, entrent en concurrence entre elles au lieu de coopérer pour participer à la régulation sociale locale. Dans la pratique, ces acteurs associatifs co-produisent ainsi un climat de tension et de violence au lieu d'apporter des solutions concrètes et émancipatrices aux habitants. Dans cette optique, alors qu'en quelques années le quartier s'est fortement ethnifié, dans une perspective néo-coloniale, méprisante, voire raciste, il existe aussi une forte instrumentalisation de la dimension « ethnico-raciale » et religieuse de beaucoup d'associations locales. Celles-ci sont utilisées par les acteurs politiques locaux, d'une part, pour faire du « rabattage électoral ethnique » et, d'autre part, pour assurer la paix sociale à partir de référentiels ethnico-religieux. Dans ce cadre, même si cela reste encore peu médiatisé, des leaders de la « communauté musulmane » sont mobilisés par le pouvoir politique local pour participer au maintien de l'ordre. Cependant, pour la police, la sous-traitance du contrôle social à des promoteurs de morale religieux peut s'avérer contre-productive si, finalement, ce sont les musulmans les plus radicaux qui tirent profit de l'espace politique et éducatif laissé en friche par les pouvoirs publics. En effet, le processus de ghettoïsation de la Cité des enfants perdus se caractérise également par un véritable déficit d'encadrement professionnel de la jeunesse du quartier puisque, la plupart du temps, ce sont des jeunes de la cité repérés pour leur charisme et/ou leurs capacités à apaiser ou enflammer le quartier qui sont employés par des associations impliquées dans les conflits politiques locaux pour assumer une mission éducative. Reste qu'il est certain qu'une partie des policiers interrogés sont parfaitement conscients que les jeunes de la Cité des enfants perdus, même s'ils ne les dédouanent certainement pas de leur responsabilité individuelle dans certaines affaires criminelles, ne sont pas, pour autant, les seuls acteurs en cause dans la production du désordre. Dans un contexte de paupérisation, de relégation et de racisation du quartier de la Cité des enfants perdus, des acteurs politico-institutionnels locaux mais également la mise en œuvre de décisions politiques nationales (notamment la déstructuration de la police de proximité et de renseignement au profit d'une police de répression mais, plus largement encore, l'affaiblissement des services publics de proximité) participent à la détérioration des rapports sociaux et à la décomposition de l'espace démocratique (clientélisme) générant ainsi un climat de tension permanent difficile à maîtriser.

La police en charge du travail de proximité exprime également sa difficulté à agir dans un territoire urbain fortement dégradé, désocialisé et racisé au sein duquel, faute de moyens humains et de capacités de répression, les forces de l'ordre se sentent assez démunies pour assurer correctement la tranquillité publique sur la totalité du quartier de la Cité des enfants perdus. Dans ces conditions, une grande partie de leurs activités consiste à gérer des problèmes relatifs à la misère sociale des habitants conduisant notamment des personnes à s'alcooliser et à se battre entre elles (violences conjugales, problèmes de voisinage). Ces policiers doivent également traiter des problèmes d'incivilités et d'insécurité en tentant de rassurer des personnes fragiles et isolées se sentant démunies pour se faire respecter dans un quartier où, pour exister, il est préférable d'avoir la capacité d'imposer un rapport de force. La cité est, en effet, décrite comme un territoire particulièrement pathogène et criminogène au sein duquel les trafics illégaux sont en plein développement et conditionnent beaucoup de comportements agressifs de jeunes dont la plupart sont assimilés à des délinquants en voie de désocialisation. Le quartier de la Cité des enfants perdus est effectivement un territoire largement perçu comme mortifère, composé de plusieurs

catégories de populations ethnicisées et essentialisées dans trois principaux groupes : les « victimes », les « irresponsables » et les « agresseurs ». Le premier groupe est constitué de « petits Blancs », autrement dit, de personnes fragiles psychologiquement, notamment les « cas sociaux » ou de personnes âgées. Ces personnes sont d'abord présentées comme les victimes de la misère, du chômage mais aussi des populations immigrées et de leurs enfants. Les policiers se sentent alors le devoir de les aider à surmonter leurs difficultés et de les protéger contre leurs agresseurs. Le second groupe est constitué de familles nombreuses, notamment de familles d'origine étrangère, désormais majoritaires dans de nombreux immeubles qui, à part quelques exceptions (il s'agit des parents qui acceptent de collaborer avec les forces de l'ordre pour garantir la paix sociale), sont caractérisées par la police comme des populations irresponsables posant des problèmes d'intégration et productrices d'incivilités. Le troisième groupe est composé des enfants turbulents de ces familles. Ces jeunes mal éduqués sont considérés comme des délinquants en puissance, particulièrement hostiles à la police. Or, si elle s'en donne les moyens, la police est pourtant considérée comme la seule force républicaine encore en capacité de s'opposer à ces jeunes producteurs de désordres. Bien loin d'être considérée comme une ressource, la jeunesse populaire de la Cité des enfants perdus, surtout celle visiblement issue de l'immigration africaine est, en effet, pensée comme un problème majeur puisque les jeunes apparaissent comme potentiellement dangereux, producteurs de phénomènes de délinquance et d'une violence définie comme étant de plus en plus forte et gratuite. Ainsi, faire partie d'un groupe de jeunes réunis en bas d'un immeuble suffit à vous assimiler à des trafiquants de drogue et à des voyous. Il existe, en effet, une sorte de présomption de culpabilité des jeunes de la Cité des enfants perdus qui justifie le fait que ceux-ci soient souvent contrôlés par la police. Les relations établies avec les jeunes de cité sont, en fait, toujours inscrites dans un rapport de confrontation et d'hostilité. En ce sens, les policiers ont peur des regroupements de jeunes et de l'unité dont ils peuvent faire preuve face aux forces de l'ordre lors d'un contrôle ou d'une interpellation. Lors d'une séance collective, un policier relate une anecdote qui illustre cette crainte : « Un collègue est resté dans le coma pendant quinze jours pour une histoire de scooter volé. Nos collègues contrôlent un scooter volé et s'apprêtent à interpellier le gars qui était dessus. Là, des jeunes sont descendus à une trentaine et ont frappé à terre un des collègues. Ils ont pu se dégager parce qu'ils ont sorti leur arme de service et ont menacé de faire feu. Ils ont donc pu se replier mais, sinon, ils le massacraient, ils te tuaient. » Face aux regroupements juvéniles, les policiers souhaitent donc imposer un rapport de force qui leur soit favorable même si celui-ci engendre des envies de vengeance du côté des jeunes stigmatisés, ce qui complique alors la vie quotidienne des policiers. Lorsqu'ils ne sont pas assez nombreux face aux jeunes, notamment dans certains endroits décrits comme des « points chauds », les policiers évitent le contact dans la mesure du possible. S'ils sont contraints de parler avec les jeunes, le dialogue est alors perçu comme une incapacité à imposer un rapport de force.

*La police chargée du maintien de l'ordre et des interpellations n'a pas exactement la même appréciation du rapport police/jeunes. Les BAC jour et les BAC nuit n'interviennent pas de la même façon. Même si les deux BAC font un travail de prévention des passages à l'acte délinquants et d'interpellation, les premiers travaillent plus dans l'inter-connaissance tandis que les seconds, au regard de la spécificité de la nuit, font surtout du contrôle, de la régulation et de la répression, bref, du maintien de l'ordre. Ainsi, lors d'une séance d'intervention sociologique réunissant des policiers des BAC jour et nuit, en dialoguant entre eux, les policiers décrivent des modes d'intervention différents : « *Policier de la BAC nuit* : - J'ai tourné avec lui (il s'adresse au chef de la BAC jour). J'ai tourné pas mal avec la BAC jour durant un temps puis j'ai beaucoup tourné avec la BAC nuit, énormément. On a beaucoup de différences. Déjà, il y a une différence d'âge. A la BAC jour, vous avez tous la quarantaine passée. *Policier de la BAC jour* : - Oui, oui, c'est vrai. *Policier de la BAC nuit* : - ils ont une bonne connaissance des individus depuis une dizaine d'années, une quinzaine d'années. Quand je travaille avec Dominique, j'hallucine. Quelqu'un*

passé dans la rue. Il fait « tiens » (claquement de doigt), Vincent, viens là, faut qu'on t'ramène au poste. Alors, le gars arrive... Nous (policiers de la BAC nuit), la nuit, c'est pas pareil. Le contexte change souvent. Il y a l'alcool, il y a tout ça ; c'est vrai que c'est parfois plus tendu. Nos rapports sont parfois plus frontaux. J'aime bien tourner quelquefois avec la BAC jour parce que les rapports sont plus simples. On peut parler plus facilement avec les gens alors que la nuit c'est plus difficile. » Les jeunes présents lors de l'intervention sociologique font d'ailleurs une nette différence entre les modes d'intervention de la BAC jour et ceux de la BAC nuit : « *Un jeune décrivant l'action du chef de la BAC jour* : Si on le voit dans le quartier, c'est qu'il y a quelque chose. On le voit mais voilà, il ne vient pas pour contrôler tout le temps ; il sait ce qu'il vient chercher alors que la BAC nuit, elle est plus folle entre parenthèse : dès qu'une voiture passe... » Pour autant, contrairement à d'autres forces de police de passage, les équipes de la BAC doivent exercer leur travail sur le long terme et prendre garde de ne pas se mettre à dos toute la population du quartier : « *Un policier de la BAC* – Quand on débarque dans le quartier, on est trois ou quatre tandis que les CRS sont douze. Le rapport n'est donc pas le même. De plus, les CRS ne connaissent pas les jeunes. Pour eux, si ça se passe mal, ils s'en foutent ; la semaine d'après ils seront à Rennes, Toulouse ou Marseille. Nous (la BAC), on doit agir sur le long terme, on a des relations à gérer sur le long terme, c'est le long terme notre travail. On ne peut donc pas réagir comme les CRS et avoir une stratégie à court terme. »

Quoi qu'il en soit, au bout du compte, même si les policiers de la BAC sont souvent connus par les jeunes, que ces derniers ont conscience que les agents de la BAC nuit et ceux de la BAC jour n'interviennent pas de la même façon, qu'ils sont perçus différemment par la population du quartier et ne produisent pas les mêmes risques de dérapage, néanmoins, ce sont bien les pratiques policières, jugées humiliantes et oppressives, qui dominent dans la plupart des représentations juvéniles des jeunes de la cité. Dans la pratique, et notamment parce que les policiers craignent de perdre la face lors de confrontations avec des jeunes qui, depuis les émeutes de 2005, apparaissent comme particulièrement dangereux (« certains n'ont peur de rien »), effectivement, les policiers de la BAC décrivent des modes d'intervention policiers assez agressifs à l'encontre des « jeunes de quartier », surtout si ces derniers sont regroupés et sont, dès lors considérés comme faisant partie d'une « bande ethnique ». A l'instar du major Mitchel, les policiers de la BAC formulent une sorte de présomption de culpabilité à l'encontre des jeunes de la Cité des enfants perdus, notamment des Noirs (il existe un important séparatisme racial et culturel) perçus comme potentiellement plus violents, plus imposants physiquement et ayant des réactions plus « barbares » que les autres jeunes de la cité. Dans ce contexte pusillanime, en s'appuyant si nécessaire sur de nouveaux matériels défensifs et des équipements offensifs, les policiers de la BAC imposent donc un rapport de force, voire, comme nous l'avons vu, instaurent un « rapport de peur ». Dans le cas de la BAC nuit, la proximité générationnelle et une moins grande expérience professionnelle peut d'ailleurs favoriser le développement de confrontations virilistes même si les policiers sont théoriquement tenus de respecter un cadre légal : « *Un policier de la BAC s'adressant à un jeune* : Le collègue avec qui tu vas t'accrocher verbalement, dans un premier temps, ça reste verbal, après ça va monter, ça va monter, ça va monter et, à un moment, à force de monter, ça risque d'en arriver aux mains. T'es d'accord ? Or, nous (les policiers de la BAC) on est limité par un cadre légal et on ne peut pas tomber le ceinturon et la veste et dire que, maintenant, on va s'expliquer à la main. On ne peut pas, on n'a pas le droit. Donc, comme on ne peut pas aller plus loin, il faut que l'on arrête là et que l'on fasse une procédure. On peut pas tomber la veste et puis se bastonner... » . Quoi qu'il en soit, les jeunes doivent se soumettre et se montrer dociles en cas de contrôles : « Enlevez les mains des poches ! Ne crachez pas ! Enlevez vos caquettes !, etc. ») Ainsi, il existe une sorte de routinisation des contrôles et des mécanismes de domination. D'ailleurs, chez tous les policiers de terrain rencontrés, la négociation avec des jeunes est vécue comme un échec. Discuter simplement avec des jeunes présents dans la rue ne sera pas mal vécu par les policiers uniquement si les policiers le décident de leur propre chef et

qu'ils ont le sentiment qu'ils auraient, de toute façon, le dessus en cas de réactions violentes. Dans cette perspective, beaucoup de jeunes de la Cité des enfants perdus considèrent les modes d'action de la BAC comme de l'oppression. Ce sentiment génère alors de la haine à l'encontre de toutes les forces de l'ordre et l'envie de se venger des brimades qu'ils subissent. Les policiers sont, en effet, considérés comme les représentants d'un Etat raciste et ségrégationniste : « *Un jeune de la Cité des enfants perdus lors d'une réunion collective* – Pour moi, l'Etat est responsable des problèmes qu'il y a dans le quartier. Ils (les représentants de l'Etat) ont concentré des Arabes, des Africains et les gens, en général, se sont sentis parqués. Les jeunes disent : on est à part ; on ne nous accepte pas ! » La racisation dont font l'objet beaucoup de jeunes de la Cité des enfants perdus est alors également appliquée aux policiers traités de « sales Blancs » ou de « Bounty » lorsqu'ils sont noirs. Ainsi, rares mais cycliques, des confrontations guerrières et leurs épisodes émeutiers permettent alors aux jeunes de se libérer du rapport de domination qui les étouffe. Or, les opérations de maintien de l'ordre, menées pour ramener la tranquillité publique dans des territoires de sécession, est alors propice au développement d'une crainte et d'une haine réciproque. Les jeunes et les policiers sont entraînés dans un cercle vicieux où ils co-produisent la violence. Face à des réactions perçues comme ultra-violentes de la part de certains jeunes de quartier, les policiers ont des réponses qu'ils qualifient également d'ultra-violentes. Au cours de la séance d'intervention sociologique, un policier de la BAC indique ainsi que, lors des émeutes de 2005, si la police avait réagi avec la même intensité et la même violence que les jeunes émeutiers, la Cité des enfants perdus se serait certainement transformée en champ de bataille où il aurait dès lors fallu compter les morts. Dans des situations très tendues comme lors d'épisodes émeutiers, les policiers en appellent alors à leur professionnalité et à leur « self-contrôle » pour ne pas sombrer, à leur tour, dans une violence aveugle : « *Un policier de la BAC* – Le soir des émeutes, c'était très violent. Maintenant, heureusement que nous (les policiers), ce soir-là, on s'est raisonné parce que l'on aurait pu arriver à des extrêmes. Face à la violence qui s'est exprimée, surtout contre une collègue de la police municipale à terre et grièvement blessée, là oui, on aurait pu aller très très loin. Quand j'ai vu la collègue en sang par terre, je la croyais morte ; j'avais donc plus beaucoup de raison. Heureusement que l'on s'est tous finalement auto-raisonnés. On aurait pu péter les plombs. Il y a eu un mouvement. Heureusement qu'on était un groupe solidaire et qu'on a fait en sorte de tous garder la raison. »

Les confrontations violentes à l'épreuve des interactions police/jeunes

Au-delà des caricatures sur la police, nous avons vu qu'à la Cité des enfants perdus, existent plusieurs types de police et une pluralité de points de vue. Les policiers étudiés n'ont pas tous, nécessairement, la même appréciation de la situation en matière de production de la violence. Certains d'entre eux insistent plus particulièrement sur la désorganisation sociale, la paupérisation, l'ethnisation et la ghettoïsation du quartier ainsi que sur le rôle fondamental des acteurs politiques locaux dans le développement de phénomènes de violence. D'autres expriment une forte crainte vis-à-vis d'une jeunesse populaire très stigmatisée, racialisée, perçue comme imprévisible, profondément délinquante et « anti-flic », voire barbare. A contrario, des agents des forces de l'ordre soulignent que, malgré des confrontations régulières avec des jeunes de la cité, grâce à une présence quotidienne et ancienne, ils arrivent néanmoins à tisser des relations sociales d'interconnaissance avec certains jeunes et à représenter une figure d'autorité dans le quartier. Cependant, de façon générale, d'un côté, les policiers essentialisent largement les jeunes de la Cité des enfants perdus dans le sens où ils les considèrent tous comme de potentiels « graines de crapule », et, de l'autre, insistent sur l'importance de pouvoir imposer à ces jeunes un rapport de force. Dès lors, entre les jeunes et la police, c'est une logique de confrontation qui domine les inter-relations. Dans cette perspective, lors de l'intervention sociologique réunissant des jeunes de la Cité des enfants perdus et des policiers de la BAC (nuit et jour), les jeunes décrivent des interventions policières de la BAC ressemblant plus à une agression ou à une séance

d'humiliation qu'à un simple contrôle (Jobard, 2001). En effet, ceux-ci dénoncent l'abus de pouvoir dont font preuve certains représentants de l'ordre qui, notamment lors de fouilles au corps, brutalisent inutilement les jeunes interpellés : « T'as des policiers qui vont te fouiller un peu n'importe comment ! » Les policiers réagissent vivement à cette dénonciation. Les jeunes feraient une confusion entre une agression et une technique de police particulière apprise dans les écoles de police : *la palpation de sécurité* : « *Policiers de la BAC* : - En école de police, on nous apprend la palpation comme ça. C'est pour une raison très simple : quand on tombe sur un toxicomane qui a une seringue sur lui, ça évite justement de se piquer sur un embout d'aiguille ; alors on ne glisse pas parce que quand on glisse on va peut-être se piquer sur une aiguille. Donc, on palpe le corps. *Jeune* : - Quand tu tombes sur un toxicomane, (le jeune est offusqué qu'on puisse le confondre avec un toxicomane), moi, je ne sais pas ça... ça se reconnaît non ? – *Policiers de la BAC* : Non, pas toujours. Justement, c'est ça le problème. Parfois, on est surpris par des gens. On ne sait pas forcément sur qui on va tomber. » Ainsi, alors que les jeunes considèrent que les contrôles sont souvent abusivement agressifs, stricts et humiliants, les policiers affirment qu'il s'agit avant tout de mesures de sécurité afin d'éviter que les policiers soient blessés : « *Un policier de la BAC* : - Si on demande de sortir les mains des poches lors d'un contrôle, c'est par mesure de précaution. Il peut y avoir un couteau, il peut y avoir n'importe quoi. On demande également d'arrêter de fumer, pas parce que cela nous dérange mais parce qu'avec la clope, on peut se faire brûler. *Un policier s'adressant aux jeunes* - Je crois qu'il y a énormément de choses que vous ne comprenez pas dans nos manières d'intervenir comme les mains des poches, comme allumer une cigarette, il y a plein de choses comme ça, vous ne comprenez pas pourquoi. Pourtant, les explications sont toutes simples. A la base, c'est de la procédure et, ensuite, c'est de la sécurité pour nous parce qu'avec n'importe quoi, on peut tomber sur quelqu'un qui pète un plomb et qui peut nous blesser. » Mais cette explication, apparemment de bon sens, ne satisfait pas les jeunes pour autant. En effet, un jeune décrit une situation dans laquelle il a été impliqué et où un policier l'a malmené et humilié alors qu'il demandait simplement un renseignement au commissariat dans le cadre de la garde à vue de son petit frère. Le policier tente alors d'expliquer au jeune que ce qu'il a perçu comme de la mauvaise volonté, voire de la provocation de la part du gardien de la paix, était peut-être simplement lié à des règles de procédure s'imposant aux policiers. Mais face à ces explications, le jeune en question n'en démord pas : il a eu affaire à un policier agressif et provocateur, ayant fait de l'abus de pouvoir car, face aux questionnements du jeune, le policier l'a alors menacé de l'embarquer. Les policiers sont, en fait, accusés de mal se comporter avec les jeunes parce qu'ils les considèrent comme des citoyens de seconde zone et qu'ils pensent être au-dessus des lois. En effet, les jeunes relatent des anecdotes qu'ils ont personnellement vécues dans lesquelles des jeunes ont été placés en garde à vue sans motifs sérieux alors qu'ils résistaient simplement à un contrôle de police jugé abusif : « *Un jeune* : L'autre jour, trois jeunes ont été mis en garde à vue juste pour des paroles. Ils discutaient, ça chauffait puis hop, ils avaient trente secondes pour sortir de l'immeuble sinon on leur rentrait dedans. Moi, j'ai eu le temps de sortir mais mon collègue, derrière moi, n'a pas eu le temps. Vous avez trente secondes pour dégager sinon on vous rentre dedans ! » Dès lors, les policiers rétorquent en soulignant qu'ils n'ont pas le droit de placer en garde à vue une personne sans un motif recevable par la justice. Dans ce genre d'« affaires », il s'agit donc souvent d'outrages à agents. Cependant, les policiers reconnaissent eux-mêmes que ce motif permet une grande interprétation de la loi par les forces de l'ordre : « *Un policier de la BAC* - L'outrage, c'est très subjectif. Si tu regardes le code pénal et l'article en question, l'outrage est un comportement quel qu'il soit. Ça peut-être un regard, un geste, des paroles... Après, c'est une question d'appréciation. » En fait, la plupart du temps, dans les nombreux cas de confrontations entre des jeunes et des policiers, le plus souvent, ce qui limite l'établissement d'une procédure pour outrage, c'est le temps de travail que cela demande aux policiers : « *Un policier de la BAC s'adressant aux jeunes* - Faire des procédures d'outrage ne nous amuse pas parce qu'il faut savoir que, pour un outrage, il faut beaucoup écrire derrière. Il faut que l'on se tape un PV, que l'on se tape une garde à vue, que l'on se tape un compte-rendu, c'est super long. Pour dix minutes sur le

terrain, on a plus de trois heures dans le bureau. Cela n'a rien d'enrichissant pour nous. » Quoi qu'il en soit, même si les policiers souhaiteraient pouvoir tisser des relations moins conflictuelles avec les jeunes, ils affirment néanmoins que la dimension répressive est une partie intégrante de leur travail : « *Un policier de la BAC* - Le problème, c'est que lorsque t'embrasse la profession de flic, t'es aussi là pour la répression ; c'est notre travail, il faut l'accepter. On n'est pas postier, on n'est pas éducateur, on est flic. Ça fait partie intégrante de notre boulot la répression. » D'ailleurs, les policiers tiennent à expliquer aux jeunes que, dans certains cas, notamment dans des territoires comme la Cité des enfants perdus où les « figures d'autorité » sont désormais peu présentes et n'assument pas souvent leur rôle d'éducation (les parents sont jugés les premiers responsables du mauvais comportement de leurs enfants), la répression a alors, dans ce contexte, une fonction éducative. En ce sens, les policiers ont le sentiment d'être les derniers remparts contre une totale désorganisation sociale et sont fiers d'assumer une fonction éducative, même si elle s'opère le plus souvent par la répression. : « *Un policier de la BAC* – Si on ne vous dit pas « arrêtez de cracher », qui va vous le dire ? Si les parents ne vous le disent pas, qui va vous le dire ? Ce n'est certainement pas le postier ; c'est donc notre boulot de vous dire ça aussi. Si des gars ne respectent pas les règles, c'est à nous de les réprimer, c'est à nous de verbaliser. Si nous ne le faisons pas, qui va le faire ? » En effet, malgré les difficultés sociales et culturelles que vivent beaucoup d'habitants de la Cité des enfants perdus, les policiers souhaitent occuper le terrain et faire respecter les lois de la République pour que chacun puisse vivre et cohabiter dans le quartier en ayant une vie normale : « *Un policier de la BAC* – La loi Sarkozy, même si elle a été mal faite, elle nous donne un cadre légal pour intervenir quand il y a une dizaine de jeunes dans une cage d'escalier alors qu'il y a des gens qui habitent au 3^{ème} ou au 4^{ème} étage et qui bossent chez Renault à 5 heures du matin. Je parle de Renault parce que beaucoup de personnes y travaillent ici. Quand le mec doit se lever à 5 heures et qu'il y a des jeunes dans la cage d'escalier jusqu'à 1 heure ou 2 heures du matin en train de picoler, de parler fort et tout ça, le mec il ne s'en sort pas. Donc, nous occupons le terrain. C'est pour lui qu'on est là. On est là pour la majorité silencieuse du quartier qui bosse. On est vraiment là, pour ces gens là ; c'est pour eux qu'on occupe le terrain. » Mais face aux accusations de brutalité policière, dénoncées par les jeunes, à leur tour, les policiers interpellent les jeunes présents et leur demandent pourquoi les policiers de la BAC sont presque toujours dévisagés et provoqués par les jeunes de la cité lorsqu'ils passent devant eux : « *Policier de la BAC* : - On parle des policiers mais moi je vais parler des jeunes maintenant. Moi (il s'adresse aux jeunes), je voudrais savoir le sens du crachat quand un véhicule de police passe, systématiquement vous crachez. *Jeune* : - On crache où ? *Policier de la BAC* : - Par terre. C'est systématique ! Un véhicule de police passe, vous le regardez, vous crachez. *Jeune* : - On va pas attendre que la police passe pour cracher... *Policier de la BAC* : - Systématiquement, on passe, vous nous regardez, vous crachez. *Jeune* : - Après j'sais pas si un crachat... *Policier de la BAC* : - Si, si, ça veut dire quelque chose. *Jeune* : - Non. *Policier* : Mais si ! Ca veut bien dire quelque chose ! *Jeune* : - Non... non. » En fait, les jeunes comme les policiers reconnaissent qu'il existe, de part et d'autre, une dimension ludique et provocatrice dans leurs inter-relations. Cependant, il peut arriver que ce « jeu » se termine mal : « *Un policier de la BAC décrivant les inter-relations entre la BAC et les jeunes* : - Il y a un aspect jeu et un aspect provocation dans nos relations mais même l'aspect provocation reste aussi un jeu. Tout le monde cherche un petit peu à se tester, à tester les limites de chacun mais quelquefois cela déborde. Aujourd'hui, le jeu a commencé à déborder un petit peu, ça va même un petit peu trop loin. » En définitive, contrairement à une autre époque, celles des années 1970 et jusqu'à la fin des années 1980, où les jeunes restaient relativement bien contrôlés par des parents insérés socialement et encadrés par des structures municipales et associatives volontaristes, désormais, les policiers ont le sentiment d'intervenir dans un « ghetto » où, à part la police, il n'y a plus beaucoup d'acteurs sociaux suffisamment crédibles pour structurer des jeunes de plus en plus agressifs et inscrits dans la délinquance. Les policiers sont donc assez fatalistes concernant l'avenir de beaucoup de jeunes de la Cité des enfants perdus : « *Un policier de la BAC* : - Ils (les jeunes de la Cité des enfants perdus) vont monter en puissance

et, un jour, quelques-uns d'entre eux vont monter au braquage. On connaît des jeunes qui, un jour, peuvent arriver à un acte fatal ». Pour les policiers, le quartier de la Cité des enfants perdus représente donc une sorte de pouponnière pour de futurs braqueurs. Face à cette situation « chaotique », même s'ils sont fortement décriés par les jeunes accusant les forces de l'ordre d'être racistes et d'abuser de leur pouvoir de coercition, les policiers se sentent donc la responsabilité de réagir pour éviter que le quartier se désagrège complètement : « Si on ne fait rien, un jour, ça va vraiment être le souk ». En revanche, les policiers ont conscience qu'à moyen terme, s'ils restent la seule force régulatrice capable de contrôler les « jeunes de quartier », notamment en s'opposant frontalement à eux, cette configuration est également une impasse. Les policiers appellent donc de leur vœu une recomposition de l'espace du contrôle social au sein duquel une pluralité d'acteurs en interaction assumeraient leur fonction pour le bien de tous et la tranquillité publique. Les policiers aspirent donc à la mise en œuvre d'une « police des villes » au sein de laquelle ils continueraient à occuper une place spécifique : « *Des policiers de la BAC* - Il faut que chacun respecte ses attributions régaliennes. S'il y a une bagarre, on interpelle les protagonistes et les éducateurs font leur métier et apaisent les tensions. Nous (les policiers), on fait notre boulot d'interpellation-répression et les éducateurs éduquent et régulent. – Là où cela deviendrait intéressant, c'est si nous arrivions à travailler de manière conjointe, ensemble plutôt que chacun de son côté. Le mieux serait d'intervenir ensemble. »

Conclusion

A l'épreuve de l'insécurité sociale

Les « jeunes de quartier » rencontrés sont directement atteints par l'effritement, voire la déstructuration de l'Etat social, développé en France à partir de la III^{ème} République et durant toute l'ère industrielle et dont les axes majeurs ont été bien définis par Robert Castel lorsqu'il décrit le passage de la « propriété privée » à la « propriété sociale »¹. En ce début de XXI^{ème} siècle, dans un contexte post-industriel et post-national propice au libéralisme économique, au chômage de masse et à la précarisation de l'emploi et qui touche particulièrement les classes populaires, les « gars de quartier » rencontrés sont intimement concernés par le retour de « l'incertitude de l'existence », un temps combattu, dans la société industrielle, par le développement de lois sociales, protectrices des « travailleurs » et de leurs familles². Souvent surnuméraires, exclus de l'emploi stable, de la réussite scolaire et de la reconnaissance sociale³, les jeunes rencontrés vivent une profonde insécurité qui les empêche de faire partie de la « société des individus »⁴. En effet, comment exister positivement en tant qu'individu libre alors que l'on ne peut pas participer à la co-production de la « société de semblables »⁵ ? : « Avec l'érosion du socle des sécurités collectives, on assiste donc à la multiplication d'individus sans supports que l'on pourrait alors

1 « (Au XIX^{ème} siècle, afin d'éviter une fracture sociale et démocratique, pour les penseurs qui veulent trouver une voie alternative entre le laisser faire des libéraux et le collectivisme des socialistes révolutionnaire), on voit que sont clairement articulés : une justification de l'intervention de la puissance publique dans la question sociale : contre les interdits du libéralisme et des tenants du conservatisme religieux, l'Etat peut et doit intervenir au nom de la justice sociale ; le mode privilégié d'intervention de cet Etat social : il doit instituer l'obligation que les travailleurs s'assurent afin de maîtriser leur avenir, prévenir les risques sociaux et stabiliser la condition ouvrière ; le résultat de cette intervention qui produit « comme un minimum de propriété », dispensant les ressources nécessaires pour que chacun puisse accéder à la citoyenneté et que le travailleur misérable devienne un individu économiquement et socialement indépendant et d'une certaine manière égal aux autres citoyens ; la finalité politique de l'opération est enfin clairement affichée : conjurer le risque de subversion que porte le prolétariat ou une classe ouvrière non stabilisée, tout en évitant sa mise en tutelle par des pratiques assistantielles humiliantes » (R. Castel, « La propriété sociale : émergence, transformations et remise en cause » in *Esprit*, n°347, Août-septembre 2008, p. 179-180).

2 Cf. H. Hartzfeld, *Du paupérisme à la sécurité sociale*, Paris, éd. Plon, 1971.

3 Cf. S. Paugam, *Le lien social*, Paris, éd. Puf, 2008.

4 Cf. N. Elias, 1991, *op. cit.*

qualifier *d'individus par défaut*. Toujours en dehors de la propriété privée, ce qui les rend incapables de s'assurer eux-mêmes, mais ne bénéficiant plus de ressources collectives de la propriété sociale, ils risquent de se retrouver individualisés négativement comme l'était « la classe non propriétaire », avant l'imposition des régimes de régulations constitués autour du statut de l'emploi. »⁶

La relégation, dont ces jeunes font l'objet, les stigmatise alors comme des ferments de désordres et de déstabilisation. Effectivement, face à « l'inexistence sociale », au mépris et aux discriminations racistes, nous avons vu que beaucoup d'entre eux se révoltent de façon plus ou moins violente. Ainsi, pour les classes dirigeantes et la société insérée en général, ces jeunes représentent de nouvelles « classes dangereuses »⁷ qu'il faut spécifiquement surveiller, contrôler et neutraliser. Pour ces « jeunes de quartier » que nous avons rencontrés et dont le quotidien est fait notamment de précarité, de stigmatisation et d'insécurité permanentes, génératrices de rébellion mais aussi, pour certains d'entre eux, de sujétion absolue, la conscience de vivre dans une « société de dissemblables » plutôt que dans une « société d'égaux » est forte. L'Etat ne représente plus, prioritairement, un « réducteur d'insécurité » (Etat social) mais un promoteur de violences illégitimes (Etat régalien), perpétrées surtout par des forces de l'ordre racistes et injustement agressives. Dans ces conditions, les interactions développées entre la police et la jeunesse populaire sont dès lors plus propices aux ressentiments, aux stigmatisations voire à la haine réciproques qu'à des échanges respectueux pourtant nécessaires à la production d'une reconnaissance mutuelle.

La militarisation du ghetto

A la Cité des enfants perdus, le modèle de la « police communautaire » décrit par les criminologues George Kelling et Catherine M. Coles⁸ ou Wesley Skogan et Susan Hartnett⁹ est quasiment inexistant. Largement inspiré par la théorie dite de la « vitre brisée »¹⁰, ce modèle insiste sur l'importance d'orienter les actions policières vers plus de prévention et de proximité dans les zones urbaines. Dans la pratique, il s'agit de rapprocher les policiers présents dans les quartiers de leurs résidents, en particulier des « minorités visibles ». Ainsi, connaissant bien les difficultés des habitants, les policiers peuvent adapter leurs modes d'action au terrain sur lequel ils sont impliqués. Comme le note Julien Damon, « pour Kelling et Coles, la connexion avec la population est primordiale pour le travail policier. Il faut être familier des quartiers. Les réactions

5 La « société de semblables » est une expression de Léon Bourgeois signifiant que pour former une société, il est nécessaire que tous ses membres participent à sa constitution et bénéficient de protections minimales afin qu'ils ne basculent pas dans la dépendance et se maintiennent dans un commun régime d'échanges réciproques. Cf. L. Bourgeois, *Solidarité* (1^{er} édition, 1896), Villeneuve-d'Ascq, éd. Presses du Septentrion, 1998.

6 R. Castel, 2008, *art. cit.*, p. 188.

7 Cf. L. Chevalier, 1984, *op. cit.*

8 Cf. G. Kelling, C. Coles, *Fixing Broken Windows. Restoring Order and Reducing Crime in our Communities*, New York, éd. Free Press, 1996.

9 Cf. W. Skogan, S. Hartnett, *Community Policing, Chicago Style*, New York, éd. Oxford University Press, 1997.

10 En partant de l'idée que les incivilités, c'est-à-dire, un ensemble de comportements d'incivisme, d'impolitesse et de petite délinquance (atroupements de jeunes, insultes, regards menaçants, graffitis, cris dans les espaces publics, crachats, etc.) qui bien que pas toujours punis par la loi, renforcent le sentiment d'insécurité, empoisonnent la vie quotidienne de nombreuses personnes et favorisent la désorganisation sociale ainsi que la croissance du crime sur un territoire, en 1982, James Q. Wilson et George L. Kelling ont développé la théorie de la « vitre brisée » (voir la traduction française de « *Broken windows. The police and neighborhood safety* » dans *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°15, 1994, p. 163-180). Comme le note Julien Damon, cette théorie affirme que « si la vitre d'une usine ou d'un bureau est brisée et n'est pas réparée, le passant conclut que personne ne s'en inquiète. Bientôt toutes les vitres seront cassées et le passant pensera alors, non seulement que personne n'est en charge de l'immeuble, mais que personne n'a la responsabilité de la rue où il se trouve. Finalement, il y aura de moins en moins de passants dans les rues. Les opportunités de délinquance vont augmenter en même temps que le sentiment d'insécurité » (J. Damon, *Questions sociales : analyses anglo-saxonnes socialement incorrect ?*, Paris, éd. Puf, 2009, p. 162).

des habitants ne sont pas les mêmes quand il s'agit d'un débarquement de « cow-boys » inconnus dans le quartier ou quand il s'agit d'une présence quotidienne qui permet des actions plus éclairées. Les interventions sporadiques et brutales d'une police cantonnée au maintien de l'ordre et éloignée des citoyens expliquent même certaines émeutes urbaines. »¹¹ Or, notamment par crainte d'être confondus avec des animateurs ou des travailleurs sociaux, à Trincamp, nous avons vu que les policiers rechignent à se rapprocher des habitants. Pour les policiers rencontrés, par rapport aux modalités d'intervention classiques, la répression des crimes continue, en effet, d'être plus valorisée que leur prévention. La police de Trincamp est donc bien plus réactive (*problem solving policing*) que préventive (*community policing*). Ainsi, paradoxalement, entre autre par manque de moyens spécifiques, les gardiens de la paix en charge d'actions de proximité qui participent à de rares et épisodiques patrouilles pédestres pour rencontrer les habitants et les commerçants, sont bien moins familiers avec la population, notamment avec les jeunes de la Cité des enfants perdus, que les policiers de la brigade anti-criminalité de jour, pourtant prioritairement chargés, non pas de prévenir les crimes ou les désordres mais de réprimer ceux qui ont déjà été commis. Dans ce contexte, la question du discernement des policiers agissant dans la cité est donc posée. Or, il existe un décalage entre les prérogatives de coopération affichées par les dirigeants de la police et la réalité des comportements des forces de l'ordre développés au sein de la cité. En effet, même si, à certains moments tendus, les responsables de la police participent à des échanges et provoquent des rencontres pour que des représentants des habitants, des acteurs politico-institutionnels, des intervenants socio-éducatifs et des bailleurs sociaux en particulier, discutent ensemble des modalités à mettre en œuvre pour assurer la sécurité et la tranquillité publique, dans la pratique, et bien loin des principes généraux de la police communautaire¹², les forces de sécurisation de terrain ne jugent généralement pas les autres acteurs sociaux du quartier, pas plus que la majorité de la population, comme des partenaires crédibles pouvant participer à sa pacification. En effet, se considérant comme les principaux responsables, voire les derniers remparts du maintien de l'ordre républicain dans les zones de fragmentation sociale et culturelle, les policiers expriment, avant tout, une extrême méfiance à l'encontre de tous les habitants de la cité même si certains d'entre eux, déjà bien connus des services de police, sont plus surveillés que d'autres. Par conséquent, les policiers se méfient également de nombreux intervenants sociaux, surtout lorsqu'ils sont issus du quartier car ils sont identifiés comme de potentiels complices, voire des acteurs directs d'actes criminels. Ainsi, cette méfiance à l'encontre de la population inscrite dans la culture policière et renforcée, par ailleurs, à l'encontre des personnes issues des classes populaires, est clairement propice à des réactions arbitraires¹³. Les policiers n'ignorent donc pas les fortes difficultés, sociales, économiques et culturelles que vivent de nombreux

11 J. Damon, 2009, *op. cit.*, p. 164.

12 Wesley Skogan et Susan Hartnett « dégagent les principes généraux et interdépendants de la police communautaire : décentralisation organisationnelle et refonte des patrouilles afin de faciliter la communication entre la police et le public ; réorientation vers la résolution des problèmes repérés par les habitants et non plus par les policiers ; prise au sérieux de la définition donnée par les habitants des problèmes qu'ils souhaitent voir traités ; valorisation de l'idée selon laquelle la police, la population et toutes les institutions municipales travaillent pour une « coproduction » de la sécurité » (J. Damon, 2009, *op. cit.*, p. 169.).

13 Le 28 novembre 2008, un ancien directeur de la publication du journal *Libération* a été interpellé à l'aube, humilié et menotté, pour une simple plainte en diffamation en raison du commentaire d'un internaute sur le fondateur du fournisseur d'accès Internet free. Face aux protestations d'associations, de syndicats de journalistes et d'élus critiquant d'une part, des atteintes à la liberté de la presse et, d'autre part, des pratiques policières brutales, dans un premier temps, les ministres de la Justice et de l'Intérieur, rétorquent que les forces de l'ordre ont suivi des procédures, notamment pour des raisons de sécurité. Cependant, au regard du tollé que cette « bavure » génère dans les milieux politico-médiatiques, le président de la République, annonce finalement une modernisation prochaine de la procédure pénale en matière de diffamation qui serait plus respectueuse des droits et de la dignité des personnes. Quoi qu'il en soit, cette histoire a révélé au grand public que, dans de nombreux cas, sous prétexte de mettre en œuvre des procédures légales et des mesures de protection, dans les faits, des policiers ne respectent pas dans leur intégrité les personnes qu'ils interpellent, les intimident, les humilient et les rabaisent. Or, pour de nombreux jeunes des quartiers populaires, ces pratiques d'humiliation sont régulières mais ne sont pas suffisamment communiquées car ils manquent des relais, dans les sphères politico-médiatiques, pour les dénoncer.

habitants des quartiers populaires ghettoïsés. Néanmoins, comme indique Jacques Donzelot à propos de la transformation des politiques de prévention de la délinquance en Europe¹⁴, généralement, semblant épouser les théories de l'«action rationnelle»¹⁵ expliquant la délinquance par la multiplication des occasions de délinquance¹⁶, les mêmes policiers considèrent que l'ensemble des individus et des groupes associés aux quartiers populaires sont, avant tout, des « criminels en puissance beaucoup plus que des malades qu'il faudrait soigner. » Ainsi, les jeunes turbulents et pacificateurs indigènes sont essentialisés car, aux yeux des forces de l'ordre, ils représentent tous des « gars de quartier » et, à ce titre, ils ne sont pas prioritairement pensés comme des « insuffisants sociaux » à resocialiser mais d'abord comme des délinquants et des jeunes potentiellement dangereux à contrôler et réprimer.

De la routinisation de la stigmatisation à la « réification réciproque »

Didier Lapeyronnie note que les « ghettos urbains » sont largement définis par un ensemble de stéréotypes, de défauts et de manques. Il s'agit de zones de non-droit, de chômage, de violences, d'insécurité, de comportements immoraux, incivils, voire barbares ; ces territoires ont une très mauvaise réputation qui induit une forte méfiance vis-à-vis de ses habitants qui ont « la forme de l'informe »¹⁷. Ainsi, au-delà du fait que cette méfiance enferme et stigmatise les habitants des cités périphériques populaires considérés comme des individus peu fiables, amoraux, voire dangereux, elle favorise également leur maltraitance : « Les habitants évoquent souvent le fait d'être traités comme des parias et regardés comme des « animaux » »¹⁸. A la Cité des enfants perdus, les habitants, en particulier les jeunes, sont, en effet, confrontés à une routinisation des processus de stigmatisation conduisant à leur réification. En s'inspirant des travaux de Karl Marx, Max Weber et Georg Simmel, le concept de « réification » a été forgé par Georg Lukacs¹⁹ (*Histoire et conscience de classe*, 1923) mais c'est Axel Honneth qui l'a récemment mobilisé et développé pour mieux analyser les mutations de sociétés modernes postindustrielles. Ainsi, selon cet auteur, cette notion ne peut pas être comprise comme une simple forme d'instrumentalisation des personnes mais comme un processus de chosification et de déhumanisation au sein duquel existe une sorte d'oubli de la « reconnaissance » des individus chosifiés : « A la différence de l'«instrumentalisation», la «réification» suppose donc que nous ne percevions plus chez les autres personnes les qualités qui font d'elles des membres de l'espèce humaine. Ainsi, traiter quelqu'un comme une « chose » veut dire prendre cette personne pour un objet, pour un être qui est dépourvu des qualités ou des capacités humaines caractéristiques. (...) Il n'y a véritablement réification que là où un être est perçu ou traité comme une chose alors qu'il ne possède pas, en réalité, les propriétés caractéristiques des choses. »²⁰ En fait, la réification intervient lorsqu'au sein d'une interaction on assiste à la suppression de la reconnaissance élémentaire : « Dans le cas du rapport à d'autres personnes, la notion de réification signifie l'oubli de leur reconnaissance préalable. »²¹

14 Cf. J. Donzelot (dir.), 2008, *op. cit.*

15 Cf. R. Fillieule, *Sociologie de la délinquance*, Paris, éd. Puf, 2001.

16 Gérard Mauger note que pour les théoriciens de l'approche dite de l'« action rationnelle » (*Rational Action Theory*), « lutter contre la délinquance, ce n'est pas combattre la pauvreté, le chômage, le racisme, etc., mais renforcer les sanctions (pour accroître les coûts de la délinquance) et les contrôles (pour réduire les opportunités). » (G. Mauger, *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, éd. La Découverte, 2009, p. 36).

17 Cf. D. Lapeyronnie, janvier-février 1998, art. cit, p. 62-82.

18 D. Lapeyronnie, 2008, *op. cit.*, p. 150.

19 « ... se réclamant de Marx, il (Lukacs) affirme, en ouverture de son essai, que la réification signifie rien d'autre que le fait « qu'une relation entre personnes prend le caractère d'une chose. » » (A. Honneth, *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, éd. Gallimard, 2007, p. 21).

20 A. Honneth, « Réification, connaissance, reconnaissance : quelques malentendus » in *Esprit*, n°346, juillet 2008, p. 98.

21 A. Honneth, 2007, *op. cit.*, p. 89.

Dans cette perspective, alors que les quartiers populaires sont actuellement souvent perçus comme des territoires rebelles, antagonistes voire sécessionnistes, notamment lors de périodes extrêmement tendues telles que des événements émeutiers, nous avons vu que la cité étudiée apparaît, au regard de certains acteurs sociaux, comme une sorte de « terrain de guerre », majoritairement peuplé par des adversaires de la République, des sortes d'ennemis de l'intérieur potentiels. L'ensemble des habitants de cette cité court dès lors le risque d'être chosifié à l'instar des populations impliquées dans des conflits guerriers apparaissant, même lorsqu'elles ne prennent pas directement part aux combats, comme des ennemis à abattre. En effet, Axel Honneth souligne que c'est certainement dans les situations de guerre, esthétisées dans les films et les romans, que les formes de réification apparaissent de façon limpide : « Dans des contextes de ce genre, on voit comment le fait de vouloir détruire l'adversaire s'autonomise jusqu'au point où s'évanouit la perception des personnes étrangères au conflit armé (enfants, femmes, civils). Finalement, tous les membres des groupes que l'on présume liés à l'ennemi ne sont plus traités que comme de simples objets, comme des choses ; on peut leur faire subir toutes les violences et les tuer de façon gratuite. »²² Dans cette optique, nous avons vu que certains policiers de la BAC nuit ont reconnu que, suite aux manifestations émeutières de 2005 où ils ont craint de mourir face à la fureur haineuse « anti-flic » des insurgés, ils ont, à leur tour, voulu tuer des « jeunes de quartier » à ce moment-là tous amalgamés à des ennemis (depuis les émeutes de 2005, ces réactions violentes pourraient s'avérer d'autant plus fortes que les policiers expriment, de plus en plus nettement, dans les médias notamment, leur peur de perdre la vie lors d'une intervention dans un « quartier sensible » où l'animosité contre les forces de l'ordre s'expriment de plus en plus durement²³). Honneth formule alors l'hypothèse qu'une fois que le processus de la reconnaissance élémentaire est étouffé, il se produit une forme de réification propice au développement de phénomènes de violence, non plus opérée à l'encontre de personnes mais de simples choses. Honneth explique que, généralement, dans la « vie sociale concrète », les cas de réification sont improbables. C'est effectivement dans des situations exceptionnelles, « lorsque la socialité atteint le niveau zéro, que l'on peut parler de ces moments où la reconnaissance primordiale est annulée »²⁴. Cependant, dans les quartiers populaires, d'après nos observations, ces « situations exceptionnelles » se produisent très régulièrement. Ainsi, lorsque les forces de l'ordre interviennent dans ces territoires, les interactions entre les jeunes et la police conduisent, généralement, à l'expression d'une « réification réciproque ». Le développement d'un certain cynisme et de logiques de sécession par de jeunes rebelles peut alors être interprété comme la mise en œuvre, avant tout, de stratégies de contre-stigmatisation qui, paradoxalement, peuvent renforcer des interactions productrices de « haine réciproque ». En effet, étant niés en tant que « sujets », sujet étant entendu comme la capacité de construire un rapport de soi à soi et de produire sa propre existence, ces jeunes peuvent à leur tour désobjectiver, voire animaliser leurs « réificateurs » et finir par incarner une figure d'« anti-sujet » telle que Michel Wieviorka²⁵ la décrit. Dans ce cas de figure, la violence apparaît, en effet, comme un phénomène en soi, lié à la satisfaction de celui qui l'exerce. Ainsi, l'anti-sujet se caractérise notamment par le refus absolu de considérer son adversaire comme un sujet et par sa réduction à une simple chose.

Par conséquent, alors que le processus d'individuation s'est radicalisé dans la société contemporaine et que les conflits de reconnaissance ainsi que l'expérience du mépris²⁶ sont

22 A. Honneth, juillet 2008, *art. cit.*, p. 105.

23 Cf. « Banlieues : les tirs contre la police se multiplient » in *Le Monde* du 17 mars 2009, p. 1-12.

24 A. Honneth, juillet 2008, *art. cit.*, p. 106.

25 Cf. M. Wieviorka, 2008, *op. cit.*

26 Au sein de la société capitaliste néo-libérale, Axel Honneth montre que les individus doivent, sans cesse, lutter contre les atteintes aux conditions sociales d'autoréalisation individuelle puisque ce système déforme tous les projets émancipateurs. Dans ce cadre, les demandes de reconnaissance (dont la finalité première consiste à s'orienter de

devenus des sources de souffrances importantes, co-productrices de phénomènes de violences, dans les quartiers populaires, particulièrement visés par ces épreuves, comment sortir d'un processus de « réification réciproque » propice au développement de la violence ? Comment sortir d'une « réification intersubjective », propice à la « déshumanisation réciproque » ? Comment mettre fin à des processus de routinisation et d'« habitude »²⁷ d'actions, rendant aveugle aux qualités spécifiquement humaines d'autrui (routinisation des pratiques dépersonnalisantes des forces de l'ordre) ? Comment rompre avec des représentations et des relations interpersonnelles mortifères engendrant une « attitude réifiante » à l'égard d'autrui ? Dans ces situations conflictuelles et antagonistes, il s'agit donc de favoriser des interrelations individuelles et collectives amenant des acteurs à devenir des partenaires plutôt que des adversaires de l'interaction. Dans ce cadre, au-delà de la conscientisation que l'« égalité formelle » est un cadre juridique régissant les relations interpersonnelles des sociétés démocratiques, il s'agit de faire prendre conscience à l'ensemble des parties prenantes de l'existence d'une interaction que seules des pratiques concrètes d'« égalité réelle », reconnaissant les spécificités humaines des individus, même dans des moments et des espaces de confrontation, peuvent permettre d'exclure la production néfaste d'un processus de « réification totale ». En définitive, il s'agit de favoriser la mise en œuvre d'une « politique de reconnaissance » concrète en tension permanente au croisement d'une posture « universaliste » et « différencialiste », basée sur la reconnaissance réciproque d'acteurs « égaux » et « singuliers » à la fois. Ainsi, dans la pratique, lorsque des policiers ou des intervenants sociaux entrent en interaction avec un jeune vivant dans un quartier populaire, ceux-ci doivent non seulement établir une relation de communication en intériorisant le fait que ce jeune est un citoyen à part entière ayant les mêmes droits que l'ensemble des autres citoyens (égalité formelle) mais également construire une relation spécifique en prenant conscience qu'ils interagissent avec un individu complexe et singulier et non pas avec un représentant d'une « catégorie stigmatisée ». En effet, nous avons pu constater que, pour la police notamment, au-delà des « signes porteurs d'information sociale » (vêtements, hexis corporelle...) quelquefois mal interprétés, simplement parce que des jeunes de quartier populaire sont effectivement connus pour faits de délinquance, tous les jeunes qui sont en relation avec eux sont alors assimilés à des délinquants, autrement dit, à la « minorité des pires » de la cité : « Le point important est que, dans certaines circonstances, l'identité sociale de ceux avec qui se trouve un individu peut servir de source d'information sur son identité sociale à lui, partant de l'hypothèse qu'il est ce que les autres sont. C'est peut-être dans les milieux de délinquants que se rencontre le cas extrême : l'individu recherché contamine aux yeux de la loi tous ceux avec qui on le trouve, les exposant à être arrêtés comme suspects. (C'est pourquoi on dit dans le milieu d'une personne contre qui un mandat d'arrêt est délivré qu'elle est « contagieuse »). Dans tous les cas, si l'on veut analyser la façon dont les individus manient l'information qu'ils émettent à propos d'eux-mêmes, on doit nécessairement considérer aussi comment ils se préparent à l'éventualité d'être vu « avec » certaines personnes. »²⁸

Ainsi, sans cette prise de conscience fondamentale de la part des acteurs chargés de maintenir l'ordre et la cohésion sociale qu'il est important qu'ils préservent les individus et les groupes de l'expérience du mépris et des processus de stigmatisation, à terme, les interactions ne peuvent que conduire vers un processus de réification mortifère. Dans tous les cas, le dépassement des

manière affirmative vers l'existence de l'autre personne ou de l'autre groupes) sont constamment inquiétées par l'indifférence ou le mépris. Cf. A. Honneth, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, éd. La Découverte, 2006.

27 « L'attitude réifiante n'est pas engendrée par la mise en œuvre d'une action dont le succès exige que l'on fasse abstraction de la qualité des personnes qui est celle des partenaires de l'action ; pour cela, il faut plutôt que s'installe une routine durable, car seule l'habitude dérivant de la routine possède la force suffisante pour désarmer l'attitude de reconnaissance préalablement adoptée » (A. Honneth, 2008, *art. cit.*, p. 106).

28 E. Goffman, 1975, *op. cit.*, p. 64.

relations sociales réifiées ne peut être pensé que comme un mouvement par lequel les acteurs stigmatisés ou potentiellement en proie à un processus de réification prennent conscience des opérations, des processus et des motivations qui conduisent à leur réification.

Faire face au mépris brutal

En définitive, pour réguler, voire éradiquer les confrontations violentes entre jeunes et acteurs sociaux dans les quartiers populaires, deux orientations fondamentales nous paraissent devoir être prises par ceux qui ont la charge d'animer²⁹ et de pacifier ces territoires : d'un côté, la mise en œuvre d'un processus de démocratisation, de l'autre, le passage d'une logique de réification à une logique de reconnaissance. Ainsi, plutôt que de renouveler le contrôle social et la répression des « habitants de cité » au moyen de la mise en place d'un appareil de « gouvernance urbaine », de plus en plus sophistiqué, engendrant, finalement, la réification des individus plutôt que leur émancipation, ne serait-il pas plus opportun de favoriser, sur le plan local, des modes d'organisation et d'interventions sociales propices à la repolitisation des acteurs ? En effet, alors que les quartiers populaires sont des espaces anti-démocratiques où les individus ne sont pas considérés comme des citoyens politiques, reconnus à part entière, mais comme des pauvres, des exclus et des délinquants à mettre hors d'état de nuire, l'un des enjeux essentiels n'est-il pas de repolitiser et de démocratiser ces quartiers ? Comme le dit Jacques Rancière, « la politique commence avec la démocratie parce que la démocratie est le pouvoir de ceux qui n'ont pas de titre particulier à exercer le pouvoir ; elle est la reconnaissance du pouvoir de « n'importe qui ». »³⁰ Le problème majeur des populations habitant les quartiers populaires n'est donc pas lié à un hypothétique défaut d'intégration ; ces populations sont, au contraire, souvent, trop intégrées, voire hyper-intégrées mais subissent un déni de démocratie. À l'issue de notre immersion dans la Cité des enfants perdus, nous pensons, en effet, que l'explication de la violence juvénile par le vide social n'est pas satisfaisante. Le passage à l'acte de certains jeunes des quartiers périphériques populaires est d'abord la conséquence de leur trop fort conformisme. Ils sont prisonniers d'une image dévalorisante (victimes) ou stigmatisante (acteurs violents) construite par les représentants de la société majoritaire et dominante ou aspirant à en faire partie qui, bien-sûr, leur permet d'avoir une existence sociale, mais enfermante, car elle nie leurs individualités propres. Face à la violence dans les quartiers d'habitat social, le problème n'est donc pas d'intégrer des personnes qui le sont déjà, ni de renforcer les interventions institutionnelles qui restent, finalement, extrêmement fortes et contraignantes mais plutôt de « fabriquer du conflit » et de construire une « politique du sujet³¹ » (articulation de l'universel, du particularisme et de la distanciation). Au lieu de privilégier des logiques normatives, de stigmatisation et de répression, l'ensemble des acteurs sociaux, en interaction dans des espaces de « conflictualisation³² », pourraient alors co-produire une logique de subjectivation (la logique de subjectivation à laquelle nous aspirons s'appuie sur la créativité des acteurs et les accompagne pour qu'ils développent une activité critique, subversive et participative). En permettant aux acteurs de donner un sens politique à leur vie, la logique de

29 Cf. P. Estèbe, J. Donzelot, *L'Etat animateur*, Paris, éd. Seuil, 1996.

30 J. Rancière, *Repenser l'émancipation*, Entretien in *Sciences Humaines*, n°198, novembre 2008, p. 35.

31 Cf. A. Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, éd. Fayard, 1992 ; 1994, *op. cit.* ; *Pourrons-nous vivre ensemble ?*, Paris, éd. Fayard, 1997.

32 Très concrètement, par « espaces de conflictualisation », on désigne la constitution de lieux de négociation et de médiation plutôt que de pacification et de répression au sein desquels les réflexions et les propositions de tous les acteurs sociaux intervenant dans la ville de façon formelle et informelle (jeunes, adultes, habitants, policiers, travailleurs sociaux, enseignants, militants associatifs, bailleurs sociaux, résidents, élus politiques...) peuvent s'exprimer et se confronter dans un cadre institutionnel et civilisé. En ce sens, il s'agit de reconnaître des acteurs porteurs de demandes et de propositions sociales, culturelles et politiques, même formulées en termes quelque peu agressifs, et de promouvoir, au-delà des intérêts personnels, une action collective et une autorité non-violente basée sur le respect mutuel.

subjectivation faciliterait ainsi la reconnaissance de l'autre³³, cette dernière logique étant intrinsèquement liée au « principe de reconnaissance »³⁴. Comme l'indique François Dubet, la reconnaissance protège « les individus de la dévalorisation de soi et de la culpabilité qui deviennent les formes essentielles du contrôle social. »³⁵

Quoi qu'il en soit, dans la pratique, contrairement aux idées reçues, à part quelques épisodes émeutiers (il est vrai quelquefois très impressionnants, comme à l'automne 2005) souvent déclenchés suite à la mort d'un jeune, tué lors d'une confrontation avec un acteur de sécurisation, la plupart du temps, ces quartiers restent calmes. Au-delà du fait que certains jeunes impliqués dans des trafics illégaux auraient stratégiquement besoin de tranquillité pour la réussite de leurs affaires, à la Cité des enfants perdus, nous avons constaté que cette ataraxie quotidienne n'est pas le résultat de la militarisation de ce quartier mais plutôt le fruit du travail de quelques acteurs sociaux qui façonnent des interactions singulières, basées sur des relations sociales de respect, de reconnaissance réciproque, de contre-stigmatisation, favorables au développement de la subjectivation (rapport de soi à soi), de l'esprit critique et de l'émancipation des personnes, améliorant ainsi les relations sociales. En effet, pour contre-balancer la violence (symbolique, physique, morale, psychologique...) produite par la mobilisation politico-institutionnelle, hyper-intégratrice et répressive, décidée par les pouvoirs publics enjoignant aux habitants (considérés comme des représentants des populations marginalisées plutôt que comme des personnes) des quartiers populaires de se soumettre et/ou de participer à leur auto-contrôle, nous avons vu que des acteurs sociaux de « front office », souvent précarisés, développent des modalités d'intervention et d'interrelation spécifiques basées, non pas sur l'instauration d'un rapport social de domination cherchant à imposer des comportements normatifs mais, avant tout, structurés à partir d'une reconnaissance réciproque d'individus-sujets. En ce sens, ces acteurs sociaux (la plupart du temps, des pacificateurs de l'intérieur mais aussi parfois des policiers) cherchent à occuper une posture d'autorité (basée sur la reconnaissance des acteurs avec lesquels ils tissent des liens) plutôt qu'une position de pouvoir autoritaire. En fait, à partir de leurs expériences propres, ces acteurs ont compris que la gestion autoritaire de rapports sociaux de domination et d'humiliation est contre-productive et génératrice de phénomènes de violence, d'abord pour les populations visées par les politiques d'injonction à la conformation mais également pour les acteurs sociaux, chargés de mettre en œuvre ces dispositifs, notamment lorsque des personnes se révoltent. Or, d'une part, pour limiter les effets contre-productifs d'une complexification du contrôle social paradoxalement génératrice de violences et, d'autre part, pour participer à la construction d'un cercle vertueux, ces acteurs sociaux sont contraints de produire une forme de « sur-engagement » personnel, extrêmement épuisant, qui peut les entraîner dans une relation d'aliénation et d'assujettissement rendant donc très fragile le maintien de la paix sociale.

Même si à la Cité des enfants perdus, ce n'est pas la forte mobilisation politico-institutionnelle, chargée d'organiser la police des villes, qui contribue, la première, à apaiser les tensions mais la grande implication d'acteurs sociaux inscrits dans de nouvelles épreuves de domination, ne soyons pas dupes. Ces modes d'intervention innovants de la part d'acteurs sociaux se montrant respectueux à l'égard de leurs interlocuteurs considérés comme des « individus » et non comme des victimes ou des agresseurs ne sont qu'une adaptation pragmatique à une situation problème. En effet, bien que nécessaire, une simple transformation des représentations à l'égard de la jeunesse populaire n'est certainement pas suffisante pour réellement faire disparaître les phénomènes de violence. En effet, comme le note Walter Benn Michaels, ce n'est pas parce que

33 La subjectivation est un processus permettant aux acteurs de construire leur subjectivité : « La subjectivité est l'espace de la représentation de soi mais aussi le lieu où l'individu prend conscience qu'il a des représentations et, par là même, qu'il est à distance du monde. » (D. Martuccelli, *Grammaires de l'individu*, Paris, éd. Gallimard, 2002, p. 442.)

34 Cf. A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, éd. Le Cerf, 2000.

35 F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, éd. Seuil, 2002, p. 399.

nous changeons notre attitude à l'égard des pauvres que la pauvreté va disparaître : « Ce qu'on attend de nous, aujourd'hui, c'est que nous nous montrions plus respectueux envers les pauvres et que nous arrêtions de les considérer comme des victimes – car les traiter comme des victimes, c'est faire preuve de condescendance à leur égard et nier leur « individualité ». Or, si nous parvenons à nous convaincre que les pauvres ne sont pas des personnes qui manquent de respect, alors c'est notre « attitude » à l'égard des pauvres, et non leur pauvreté, qui devient le problème à résoudre. (...) Plus généralement, cela revient à analyser l'inégalité comme une conséquence de nos préjugés plutôt que de notre système social. »³⁶

Dans cette perspective, ce n'est donc pas parce que la majorité des acteurs sociaux chargés de pacifier en réprimant les violences juvéniles, au bout du compte, finissaient par, majoritairement, penser autrement que négativement les « jeunes de quartier » que les confrontations violentes deviendraient, pour autant, presque inexistantes. En effet, dans un contexte d'extension de la mondialisation économique et de décomposition des états sociaux redistributifs³⁷, si nous ne parvenons finalement pas à maîtriser, de façon conséquente, l'ensemble des mécanismes d'exploitation, de domination et d'aliénation³⁸ en œuvre dans les sociétés hypercapitalistes³⁹ ayant toutes intérêt à maintenir la constitution « d'armées de réserves » aujourd'hui souvent concentrées dans les « quartiers ghettos », nous ne pourrions donc pas agir efficacement pour réduire les inégalités sociales et économiques. Or, plus que la maltraitance des identités, ce sont bien ces inégalités qui demeurent les principales causes de la production de violences et de comportements anti-sociaux, tels que le racisme et la xénophobie. Ainsi, au-delà des discours « politiquement corrects » sur les préjugés et le respect, c'est donc bien le système social et économique qu'il faut changer en même temps que l'on transforme, radicalement, les modes d'action et de prévention dans les quartiers populaires.

Bibliographie

- Avenel, C., « Les jeunes des quartiers urbains dits « sensibles » in Pugeault-Cicchelli, C., Cicchelli, V., Ragi, T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, éd. Puf, 2004, p. 177-189.
- Baillergeau, E., « Intervention sociale, prévention et contrôle social. La prévention sociale d'hier à aujourd'hui » in *Déviance et Société*, Vol. 32, n°1, 2008, p. 2-20.
- Boucher, M., Vulbeau, A. (dir.), *Emergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiation ?*, Paris, éd. L'Harmattan/INJEP, coll. Débats jeunesse, 2003.
- Boucher, M., « Turbulences, contrôle et régulation sociale. Des modèles sécuritaires et démocratiques dans des quartiers impopulaires » in *Déviance et Sociétés*, trim./juin 2003, Vol. 27, n°2, p. 161-182.
- Boucher, M., *Repolitiser l'insécurité. Sociographie d'une ville ouvrière en recomposition*, Paris, éd. L'Harmattan, 2004.
- Boucher, M., *Discriminations et ethnicisation. Combattre le racisme en Europe*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2005.
- Boucher, M., Belqasmi, M., (dir.), *Guide pédagogique de l'antiracisme en formation sociale*, Paris, éd. Vuibert, 2008.
- Boucher, M., « L'expérience du Ghetto » in *Déviance et Société*, 2009, Vol. 33, n°2, p. 221-248 (à paraître).
- Bourdieu, P., Wacquant, L., *Réponses*, Paris, éd. Seuil, 1992.

36 W. Benn Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, éd. Raisons d'agir, 2009, p. 15-16.

37 Cf. Z. Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, éd. Hachette, 2000 ; *La société assiégée*, Rodez, éd. le Rouergue/Chambon, 2005, U. Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, éd. Alto/Aubier, 2001 ; *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, éd. Flammarion/Aubier, 2003.

38 Cf. R. Aron, *Le marxisme de Marx*, Paris, éd. de Fallois, 2002.

39 Cf. R. Reich, *Supercapitalisme*, Paris, éd. Vuibert, 2008.

- Collins, R., *Violence. A micro-sociological theory*, Princeton, Princeton University Press, 2008.
- Donzelot, J., (dir.), *Ville, violence et dépendance sociales*, Paris, éd. La Documentation française, 2008.
- Donzelot, J., « Le social de compétition » in *Esprit*, n°349, novembre 2008, p. 51-77.
- Dubet, F., Lapeyronnie, D., *Les quartiers d'exil*, Paris, éd. Seuil, 1992.
- Dubet, F., *Le déclin de l'institution*, Paris, éd. Seuil, 2002.
- Dubet, F., *L'expérience sociologique*, Paris, éd. La Découverte, 2007.
- Dubet, F., *Faits d'école*, Paris, éd. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2008.
- Durkheim, E., *De la division du travail social*, Paris, éd. Puf/Quadrige, 1998.
- Elias, N., Scotson, J-L., *Les logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, éd. Fayard, 1997.
- Garland, D., *The Culture of Control : Crime and Social Order in Contemporary Society*, Oxford, éd. Oxford University Press, 2001.
- Garland, D., « Adaptations politiques et culturelles des sociétés à forte criminalité » in *Déviance et Société*, 2007, Vol. 31, n°4, p. 387-403.
- Goffman, E., *Les rites d'interaction*, Paris, éd. de Minuit, 1993.
- Jobard, F., « Comprendre l'habilitation à l'usage de la force policière » in *Déviance et Société*, 2001/3, volume 25, p. 325-345.
- Jobard, F., « Sociologie politique de la « racaille » » in Lagrange, H., Oberti, M., (dir.), *Ementes urbaines et protestations, une singularité française*, Paris, éd. Presses de sciences po, 2006. p. 59-80.
- Lapeyronnie, D., *Le ghetto urbain*, Paris, éd. Robert Laffont, 2008.
- Masclat, O., *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, éd. La Dispute, 2003.
- Mauger, G., « Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°136-137, mars 2001, p. 3-14.
- Merlin, P., *Les banlieues des villes françaises*, Paris, éd. La Documentation française, 1998.
- Mucchielli, L., *Violences et insécurités. Fantasmés et réalités dans le débat français*, Paris, éd. La Découverte, 2001.
- Parazelli, M., Colombo, A., « Les jeunes de la rue » in Pugeault-Cicchelli, C., Cicchelli, V., Ragi, T (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, éd. Puf, 2004, p. 145-155.
- Péralva, A., Macé, E., *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*, Paris, éd. La Documentation française, 2002.
- Pierret, R., *Les filles et fils de barkis. Entre double rejet et triple appartenance*, Paris, éd. L'Harmattan, 2008.
- Simmel, G., *Les pauvres*, Paris, éd. Puf/Quadrige, 1998.
- Stébé, J-M., *Risques et enjeux de l'interaction sociale*, Paris, éd. Lavoisier, 2008.
- Touraine, A., *La voix et le regard*, Paris, éd. Le Seuil, 1978.
- Touraine, A., *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, éd. Fayard, 1994.
- Touraine, A., Khosrokhavar, F., *La recherche de soi. Dialogue sur le sujet*, Paris, Fayard, 2000.
- Vulbeau, A., « Ce que fait la police... avec les jeunes » in *Informations Sociales*, n°92, 2001, p. 58-69.
- Vulbeau, A., « Politique, jeunesse et répression » in *Projet*, n°305, juillet 2008, p. 77-82.
- Weber, M., *Le savant et le politique*, Paris, éd. Plon, 1963.
- Wieviorka, M., *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, Paris, éd. La découverte, 1993.
- Wieviorka, M., « De l'analyse à l'action » in T. Ferenczi (dir.), *Faut-il s'accommoder de la violence ?*, Bruxelles, éd. Complexe, 2000, p. 45-66.
- Withol de Wenden, C., Body Gendrot, S., *Sortir des banlieues. Pour en finir avec la tyrannie des territoires*, Paris, éd. Autrement, 2007.
- Wirth, L., *Le ghetto*, Grenoble, éd. Presse universitaire de Grenoble, (1928), 2006.